

**DÉLIBÉRATION**  
**RÉUNION DU CONSEIL DU 26 JUIN 2017**

**Ressources et moyens - Finances - Compte administratif 2016**

Le compte administratif 2016 fait état des crédits ouverts, des réalisations et des résultats de clôture par section. Les résultats de l'exercice budgétaire sont constitués du déficit ou de l'excédent réalisé de chacune des deux sections, mais également des restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement. Ces derniers font partie intégrante des résultats du Compte Administratif.

**Budget Principal**

Résultat de fonctionnement	43 256 242,91 €
Résultat brut d'investissement	-2 306 102,13 €
Résultat brut global	<u>40 950 140,78 €</u>
Solde reports invest. (recettes – dépenses)	-37 934 147,88 €
<b>Résultat net</b>	<b><u>3 015 992,90 €</u></b>

**Budget annexe des transports**

Résultat de fonctionnement	14 671 274,40 €
Résultat brut d'investissement	-17 165 629,66 €
Résultat brut global	<u>-2 494 355,26 €</u>
Solde reports invest. (recettes – dépenses)	-7 325 920,31€
<b>Résultat net</b>	<b><u>-9 820 275,57 €</u></b>

**Budget annexe des Zones d'activités**

Résultat brut d'investissement	-2 889 051,20 €
<b>Résultat net</b>	<b><u>- 2 889 051,20 €</u></b>

**Budget annexe des Déchets**

Résultat de fonctionnement	4 885 029,77 €
Résultat brut d'investissement	2 491 007,21 €
Résultat brut global	<u>7 376 036,98 €</u>
Solde reports invest. (recettes – dépenses)	-4 068 275,84 €
<b>Résultat net</b>	<b><u>3 307 761,14 €</u></b>

**Budgets de la Régie Publique de l'Eau**

**\* Budget Eau**

Résultat de fonctionnement	9 547 718,88 €
Résultat brut d'investissement	-8 465 961,38 €
Résultat brut global	1 081 757,50 €
Solde reports invest. (recettes – dépenses)	-8 880 806,11 €
<b>Résultat net</b>	<b>-7 799 048,61 €</b>

**\* Budget annexe de l'assainissement**

Résultat de fonctionnement	7 925 235,14 €
Résultat brut d'investissement	11 853 211,00 €
Résultat brut global	19 778 446,14 €
Solde reports invest. (recettes – dépenses)	-3 517 392,47 €
<b>Résultat net</b>	<b>16 261 053,67 €</b>

**Budget de la Régie Seine Création**

Résultat de fonctionnement	168 244,63 €
Résultat brut d'investissement	-25 512,02 €
Résultat brut global	142 732,61 €
Solde reports invest. (recettes – dépenses)	-68 686,10 €
<b>Résultat net</b>	<b>74 046,51 €</b>

Le Quorum constaté,

Le Conseil métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Métropole,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Frédéric SANCHEZ, Président,

Après en avoir délibéré,

**Considérant :**

- que les résultats des budgets de la Métropole Rouen Normandie s'établissent comme suit :

**Budget Principal**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	CA 2016		CA 2016
Dépenses prévues	331 491 766,11 €	Dépenses prévues	296 852 519,54 €
Dépenses réalisées	288 774 391,64 €	Dépenses réalisées	180 569 608,22 €
		Restes à réaliser	62 887 931,65 €
Recettes prévues	331 491 766,11 €	Recettes prévues	296 852 519,54 €
Recettes réalisées	332 030 634,55 €	Recettes réalisées	178 263 506,09 €
		Restes à réaliser	24 953 783,77 €
Résultat de clôture	43 256 242,91 €	Résultat de clôture	-2 306 102,13 €
Résultat net	43 256 242,91 €	Résultat net	-40 240 250,01 €

### Budget annexe des Transports

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	CA 2016		CA 2016
Dépenses prévues	130 624 104,00 €	Dépenses prévues	72 083 990,83 €
Dépenses réalisées	115 321 625,74 €	Dépenses réalisées	59 142 095,11 €
		Restes à réaliser	8 165 220,31 €
Recettes prévues	130 624 104,00 €	Recettes prévues	72 083 990,83 €
Recettes réalisées	129 992 900,14 €	Recettes réalisées	41 976 465,45 €
		Restes à réaliser	839 300,00 €
Résultat de clôture	14 671 274,40 €	Résultat de clôture	-17 165 629,66 €
Résultat net	14 671 274,40 €	Résultat net	-24 491 549,97 €

### Budget annexe des Zones d'Activités Économiques

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	CA 2016		CA 2016
Dépenses prévues	4 946 963,22 €	Dépenses prévues	4 782 663,22 €
Dépenses réalisées	1 733 032,72 €	Dépenses réalisées	4 620 223,57 €
		Restes à réaliser	0,00 €
Recettes prévues	4 946 963,22 €	Recettes prévues	4 782 663,22 €
Recettes réalisées	1 733 032,72 €	Recettes réalisées	1 731 172,37 €
		Restes à réaliser	0,00 €
Résultat de clôture	0,00 €	Résultat de clôture	-2 889 051,20 €
Résultat net	0,00 €	Résultat net	-2 889 051,20 €

### Budget annexe des Déchets ménagers

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	CA 2016		CA 2016
Dépenses prévues	62 465 105,25 €	Dépenses prévues	15 285 674,76 €
Dépenses réalisées	59 742 286,71 €	Dépenses réalisées	7 074 810,68 €
		Restes à réaliser	5 456 577,34 €
Recettes prévues	62 465 105,25 €	Recettes prévues	15 285 674,76 €
Recettes réalisées	64 627 316,48 €	Recettes réalisées	9 565 817,89 €
		Restes à réaliser	1 388 301,50 €
Résultat de clôture	4 885 029,77 €	Résultat de clôture	2 491 007,21 €
Résultat net	4 885 029,77 €	Résultat net	-1 577 268,63 €

## Budget de la Régie Autonome de l'Eau

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	CA 2016		CA 2016
Dépenses prévues	75 713 555,00 €	Dépenses prévues	50 398 918,82 €
Dépenses réalisées	67 855 975,51 €	Dépenses réalisées	39 281 337,63 €
		Restes à réaliser	9 146 976,11 €
Recettes prévues	75 713 555,00 €	Recettes prévues	50 398 918,82 €
Recettes réalisées	77 403 694,39 €	Recettes réalisées	30 815 376,25 €
		Restes à réaliser	266 170,00 €
Résultat de clôture	9 547 718,88 €	Résultat de clôture	-8 465 961,38 €
Résultat net	9 547 718,88 €	Résultat net	-17 346 767,49 €

## Budget annexe de la Régie d'Assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	CA 2016		CA 2016
Dépenses prévues	47 527 048,43 €	Dépenses prévues	52 574 747,61 €
Dépenses réalisées	39 578 188,16 €	Dépenses réalisées	26 891 841,89 €
		Restes à réaliser	9 185 754,81 €
Recettes prévues	47 527 048,43 €	Recettes prévues	52 574 747,61 €
Recettes réalisées	47 503 423,30 €	Recettes réalisées	38 745 052,89 €
		Restes à réaliser	5 668 362,34 €
Résultat de clôture	7 925 235,14 €	Résultat de clôture	11 853 211,00 €
Résultat net	7 925 235,14 €	Résultat net	8 335 818,53 €

## Budget de la Régie Seine Création

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	CA 2016		CA 2016
Dépenses prévues	1 568 816,00 €	Dépenses prévues	421 695,07 €
Dépenses réalisées	1 115 664,01 €	Dépenses réalisées	238 420,28 €
		Restes à réaliser	68 686,10 €
Recettes prévues	1 568 816,00 €	Recettes prévues	421 695,07 €
Recettes réalisées	1 283 908,64 €	Recettes réalisées	212 908,26 €
		Restes à réaliser	0,00 €
Résultat de clôture	168 244,63 €	Résultat de clôture	-25 512,02 €
Résultat net	168 244,63 €	Résultat net	-94 198,12 €

Le résultat brut consolidé de ces 7 budgets s'élève à 63 945 707, 55 €.

Les restes à réaliser consolidés se répartissent de la manière suivante :

Dépenses	94 911 146,32 €
Recettes	33 115 917,61 €

Ainsi, le résultat net s'élève à 2 150 478,84 €.

### Décide :

- d'adopter le compte administratif de la Métropole Rouen Normandie ainsi que ceux de la Régie Publique de l'Eau, et de la Régie Seine Création pour l'exercice 2016.

Monsieur Frédéric SANCHEZ, Président, ne prend pas part au vote.

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdit.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
LE PRÉSIDENT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification.

## RÉUNION DU CONSEIL DU 26 JUIN 2017

### LISTE D'EMARGEMENT

#### **Etaient présents :**

M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), Mme ARGELES (Rouen) à partir de 18h12, M. BARON (Fréneuse), M. BARRE (Oissel), Mme BARRIS (Grand-Couronne), Mme BAUD (Saint-Aubin-Celloville), Mme BEAUFILS (Le Trait), Mme BERCES (Bois-Guillaume), M. BEREGOVOY (Rouen) jusqu'à 19h28, Mme BETOUS (Franqueville-Saint-Pierre) à partir de 18h10, M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme BOULANGER (Canteleu), M. BOURGUIGNON (Sotteville-lès-Rouen), M. BREUGNOT (Gouy), Mme CANU (Saint-Pierre-de-Varengeville), Mme CARPENTIER (Le Mesnil-Esnard), M. CHABERT (Rouen), M. CHEKHEMANI (Rouen) à partir de 18h17 et jusqu'à 19h19, Mme CHESNET-LABERGERE (Bonsecours) à partir de 18h07, M. CORMAND (Canteleu), M. COULOMBEL (Elbeuf), Mme COUSIN (Caudebec-lès-Elbeuf), M. CRESSY (Sotteville-lès-Rouen), M. CROCHEMORE (Epinay-sur-Duclair), M. DARDANNE (Sotteville-lès-Rouen), M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux), Mme DEL SOLE (Yainville), M. DELALANDRE (Duclair) à partir de 18h16 et jusqu'à 19h47, Mme DELAMARE (Petit-Quevilly), M. DESANGLOIS (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), Mme DESCHAMPS (Rouen) à partir de 18h34, Mme DIALLO (Petit-Couronne) jusqu'à 19h16, M. DUCABLE (Isneauville), M. DUPONT (Jumièges), M. DUPRAY (Grand-Couronne), Mme EL KHILI (Rouen) à partir de 18h13, Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan) jusqu'à 19h44, M. FONTAINE M. (Grand-Couronne), Mme FOURNIER (Oissel), M. FROUIN (Petit-Quevilly) à partir de 18h07, M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen), Mme GAYET (Grand-Quevilly), M. GERVAISE (Rouen), Mme GOUJON (Petit-Quevilly), Mme GROULT (Darnétal), M. GUILLIOT (Ymare), Mme GUILLOTIN (Elbeuf) jusqu'à 19h08, M. HEBERT E. (Val-de-la-Haye), Mme HECTOR (Rouen), M. HIS (Saint-Paër), M. JOUENNE (Sahurs), Mme KREBILL (Canteleu), M. LABBE (Rouen), Mme LAHARY (Rouen) à partir de 18h17, M. LAMIRAY (Maromme), M. LANGLOIS (Hautot-sur-Seine), M. LAUREAU (Bois-Guillaume) jusqu'à 19h07, M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LE NOE (Caudebec-lès-Elbeuf), M. LECERF (Darnétal), M. LECOUTEUX (Belbeuf), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville), M. LEROY (Franqueville-Saint-Pierre) à partir de 18h12, M. LETAILLIEUR (Petit-Couronne), Mme LEUMAIRE (Malaunay), Mme MARRE (Rouen), M. MARTINE (Malaunay), M. MARTOT (Rouen) à partir de 18h10 et jusqu'à 19h27, M. MARUITTE (Déville-lès-Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSARDIER (Mont-Saint-Aignan), M. MASSION (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), M. MERABET (Elbeuf), Mme M'FOUTOU (Notre-Dame-de-Bondeville), Mme MILLET (Rouen), M. MOREAU (Rouen), M. MOURET (Rouen), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. OBIN (Petit-Quevilly), M. OVIDE (Cléon), M. PESSIOT (Rouen), Mme PIGNAT (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme PLATE (Grand-Quevilly) à partir de 18h11, Mme RAMBAUD (Rouen), M. RANDON (Petit-Couronne), M. RENARD (Bois-Guillaume) à partir de 18h06, M. ROBERT (Rouen), M. ROGER (Bardouville), Mme ROUX (Rouen), M. SAINT (Saint-Martin-de-Boscherville), M. SANCHEZ E. (Saint-Martin-du-Vivier), M. SANCHEZ F. (Petit-Quevilly), M. SIMON (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. PRIMONT (Rouen), Mme TAILLANDIER (Moulineaux), M. TEMPERTON (La Bouille), Mme THELLIER (Sotteville-lès-Rouen), Mme TOUTAIN (Elbeuf), M. VAN-HUFFEL (Maromme), M. VON LENNEP (Amfreville-là-Mivoie).

### **Etaient représentés :**

Mme ACHOURI (Saint-Pierre-lès-Elbeuf) par M. DESANGLOIS, Mme AUPIERRE (Sotteville-lès-Rouen) par M. CRESSY, Mme BASSELET (Berville-sur-Seine) par Mme CANU, M. BELLANGER (Mont-Saint-Aignan) par M. MASSARDIER, Mme BENDJEBARA-BLAIS (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) par M. HEBERT, Mme BOURGET (Houpeville) par Mme LEUMAIRE, Mme BUREL (Saint-Etienne-du-Rouvray) par M. GUILLOT, Mme BUREL (Cléon) par M. OVIDE, M. BURES (Rouen) par M. PRIMONT, M. CALLAIS (Le Trait) par Mme BEAUFILS, Mme CANDOTTO CARNIEL (Hénouville) par M. JOUENNE, M. CHARTIER (Rouen) par M. LABBE, M. CHEKHEMANI (Rouen) par Mme ARGELES à partir de 19h19, M. COLASSE (Mont-Saint-Aignan) par M. BARON, M. DELESTRE (Petit-Quevilly) par M. COULOMBEL, Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen) par M. MARUITTE, M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel) par M. SAINT, Mme DESCHAMPS (Rouen) par M. LAUREAU jusqu'à 18h34, Mme DIALLO (Petit-Couronne) par M. RANDON à partir de 19h16 , Mme DUBOIS (Grand-Quevilly) par Mme PLATE à partir de 18h11, M. DUCHESNE (Orival) par Mme TAILLANDIER, M. FOUCAUD (Oissel) par M. BARRE, M. GARCIA (Saint-Léger-du-Bourg-Denis) par M. LETAILLEUR, M. GLARAN (Canteleu) par Mme KREBILL, M. GOURY (Elbeuf) par M. FROUIN à partir de 18h07, M. GRELAUD (Bonsecours) par Mme PIGNAT, Mme GUGUIN (Bois-Guillaume) par M. DUPONT, Mme GUILLOTIN (Elbeuf) par M. SANCHEZ F. à partir de 19h08 , Mme HARAUX-DORMESNIL (Montmain) par M. LEROY à partir de 18h12, Mme HEBERT S. (Mont-Saint-Aignan) par M. CHABERT, Mme KLEIN (Rouen) par M. DUPRAY, Mme LALLIER (Saint-Etienne-du-Rouvray) par M. GAYET, Mme LE COMPTE (Bihorel) par Mme ROUX, M. LE GALLO (Yville-sur-Seine) par M. LANGLOIS, Mme LEFEBVRE-LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges) par Mme DEL SOLE, M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen) par Mme GOUJON, M. LEVILLAIN (Tourville-là-Rivière) par M. LECOUSIN, Mme MASURIER (Maromme) par M. VAN HUFFEL, M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) par M. FONTAINE M., Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen) par M. DARDANNE, M. PESQUET (Quevreville-la-Poterie) par Mme BAUD, M. PETIT (Quevillon) par M. MASSON, M. PHILIPPE (Darnétal) par M. VON LENNEP, M. ROUSSEL (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen) par M. ANQUETIN, Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier) par M. BREUGNOT, M. THORY (Le Mesnil-Esnard) par M. LECOUTEUX, Mme TIERCELIN (Boos) par Mme GROULT, Mme TOCQUEVILLE (Saint-Pierre-de-Manneville) par M. SIMON, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) par M. MOYSE,

### **Etaient Absents :**

Mme AUZOU (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. BACHELAY (Grand-Quevilly), Mme BALLUET (Rouen), M. FONTAINE D. (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. GRENIER (Le Houlme), M. HOUBRON (Bihorel), M. JAOUEN (La Londe), M. MERLE (Notre-Dame-de-Bondeville), M. PENNELLE (Rouen), Mme SLIMANI (Rouen)



**METROPOLE ROUEN NORMANDIE**

# **COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

**Présentation simplifiée ;  
analyses**

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

*(tous budgets consolidés)*

Le compte administratif de la Métropole comprend 7 budgets:

- Le budget Principal et ses budgets annexes:
  - Le budget des transports
  - Le budget des déchets ménagers
  - Le budget des zones d'activités économiques (ZAE).
  
- Les régies:
  - Budget de l'Eau
  - Budget de l'Assainissement (qui est un budget annexe de celui de l'eau dans le cadre d'une régie unique de l'eau et de l'assainissement)
  - Réseau Seine Création



**METROPOLE ROUEN NORMANDIE**

# **COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

## **Analyse financière simplifiée**

SYNTHESE : BUDGET DES TRANSPORTS ET BUDGET PRINCIPAL

	Réalisé 2016
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	430 481 280,01
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	351 517 258,58
CAF Brute (c=a - b)	78 964 021,43
Remboursement emprunts (d)	34 157 075,89
CAF Nette (e= c-d)	44 806 945,54
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	112 637 110,77
Recettes Investissement (hors dette) (g)	41 608 183,56
Remboursement de l'Avance SOMETRAR (g')	3 811 000,00
Remboursement Régie Eau de la CREA	400 000,00
Mobilisation d'emprunts	61 300 000,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2015(i)	241 034 104,11
<i>Encours dette Département (transfert)</i>	<i>30 000 000,00</i>
<i>Remboursement du capital 2016</i>	<i>34 157 075,89</i>
Encours au 31/12/2016(i)	298 177 028,22
En -cours dette/ CAF brute (j = i/c)	3,78

SYNTHESE : BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS

	Réalisé 2016
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	62 782 904,24
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	55 324 340,08
CAF Brute (c=a - b)	7 458 564,16
Remboursement emprunts (d)	45 000,31
CAF Nette (e= c-d)	7 413 563,85
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	7 023 139,99
Recettes Investissement (hors dette) (g)	1 563 102,69
Mobilisation d'emprunts	0,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2015(i)	152 918,09
<i>Remboursement du capital 2016</i>	<i>45 000,31</i>
Encours au 31/12/2016(i)	107 917,78
Encours dette/ CAF brute (j = i/c)	0,01

SYNTHESE : BUDGET ANNEXE  
ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

	Réalisé 2016
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	0,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	0,00
CAF Brute (c=a - b)	0,00
Remboursement emprunts (d)	0,00
CAF Nette (e= c-d)	0,00
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	1 860,35
Recettes Investissement (hors dette) (g)	1 731 172,37
Mobilisation d'emprunts	0,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2015 (i)	0,00
<i>Remboursement du capital 2016</i>	0,00
Encours au 31/12/2016(i)	0,00
Encours dette/ CAF brute (j = i/c)	0,00

SYNTHESE BUDGETAIRE CONSOLIDEE (BUDGETS PRINCIPAL, TRANSPORTS, DECHETS  
MENAGERS ET ZAE)

	Réalisé 2016
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	478 280 281,86
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	391 857 696,27
CAF Brute (c=a - b)	86 422 585,59
Remboursement emprunts) (d) (hors refinancement)	34 202 076,20
CAF Nette (e= c-d)	52 220 509,39
Dépenses Investissement (hors dette) (f)*	119 662 111,11
Recettes Investissement (hors dette) (g)*	44 902 458,62
Avance SOMETRAR (g')	3 811 000,00
Avance Régie Eau de la CREA	400 000,00
Mobilisation d'emprunts	61 300 000,00

\* Dont ZAE

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2015 (i)	241 187 022,20
Encours dette transfert Département	30 000 000,00
<i>Amortissement du capital 2016</i>	<i>34 202 076,20</i>
Encours au 31/12/2016 (i)	298 284 946,00
Encours dette/ CAF brute (j = i/c)	3,45

SYNTHESE : BUDGET DE L'EAU

	Réalisé 2016
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	77 048 678,39
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	61 967 726,13
CAF Brute (c=a - b)	15 080 952,26
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	2 524 795,38
CAF Nette (e= c-d+d')	12 556 156,88
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	14 886 439,92
Remboursement avance du budget principal	400 000,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)	909 066,61
Mobilisation d'emprunts (m)	160 800,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2015 (i = k-l+m) *	26 441 453,17
Avance du budget principal	1 200 000,00
<b>Total au 01/01/2016(k)</b>	<b>27 641 453,17</b>
Amortissement du capital 2016(l)	2 924 795,38
Encours au 31/12/2016 (i = k-l+m) *	24 877 457,79
En -cours dette/ CAF brute (j = i/c)	1,65

\*Dont avance du budget principal à la régie de l'eau

SYNTHESE : BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

	Réalisé 2016
Total recettes réelles de fonctionnement (a)	42 089 937,51
Total dépenses réelles de fonctionnement (b)	29 390 477,68
CAF Brute (c=a - b)	12 699 459,83
Remboursement emprunts (d)	2 675 406,02
CAF Nette (e = c - d)	10 024 053,81
Dépenses investissement (hors dette) (f)	15 383 732,02
Recettes investissement (hors dette) (g)	2 226 642,73
Mobilisation d'emprunts	3 201 834,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2015	29 555 566,45
<i>Amortissement du capital 2016</i>	<i>2 675 406,02</i>
En-cours au 31/12/2016 (i)	30 081 994,43
En-cours dette / CAF brute (j = i / c )	2,37

SYNTHESE : REGIE RESEAU SEINE CREATION

	Réalisé 2016
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	746 967,77
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	1 037 493,67
CAF Brute (c=a - b)	-290 525,90
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	0,00
CAF Nette (e= c-d+d')	-290 525,90
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	187 776,56
Recettes Investissement (hors dette) (g)	311,85
Mobilisation d'emprunts	0,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
En -cours au 31/12/2015 (i)	0,00
<i>Amortissement du capital 2016</i>	<i>0,00</i>
En-cours au 31/12/2016 (i)	0,00
En-cours dette / CAF brute (j = i / c )	0,00

SYNTHESE GENERALE:CONSOLIDATION DES 7 BUDGETS

	Réalisé 2016
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	590 688 344,53
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	476 775 872,75
CAF Brute (c=a - b)	113 912 471,78
Remboursement emprunts (d) (hors refinancement)	39 402 277,60
CAF Nette (e= c-d)*	74 510 194,18
Dépenses Investissement (hors dette) (f)**	150 120 059,61
Recettes Investissement (hors dette) (g)**	48 438 479,81
Avance SOMETRAR (g')	3 811 000,00
Mobilisations réelles d'emprunts (m)	64 662 634,00

\*\* Dont ZAE

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
<i>Total au 31/12/2015(k)</i>	<i>297 184 041,82</i>
<i>Encours transferts</i>	<i>30 000 000,00</i>
<i>Amortissement du capital 2016 (l)</i>	<i>39 402 277,60</i>
En -cours au 31/12/2016 (i = k-l+m)	352 444 398,22
En -cours dette/ CAF brute (j = i/c)	3,09



**METROPOLE ROUEN NORMANDIE**

# **COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

**Analyse financière**

**Présentation budgétaire**

**Résultat comptable**

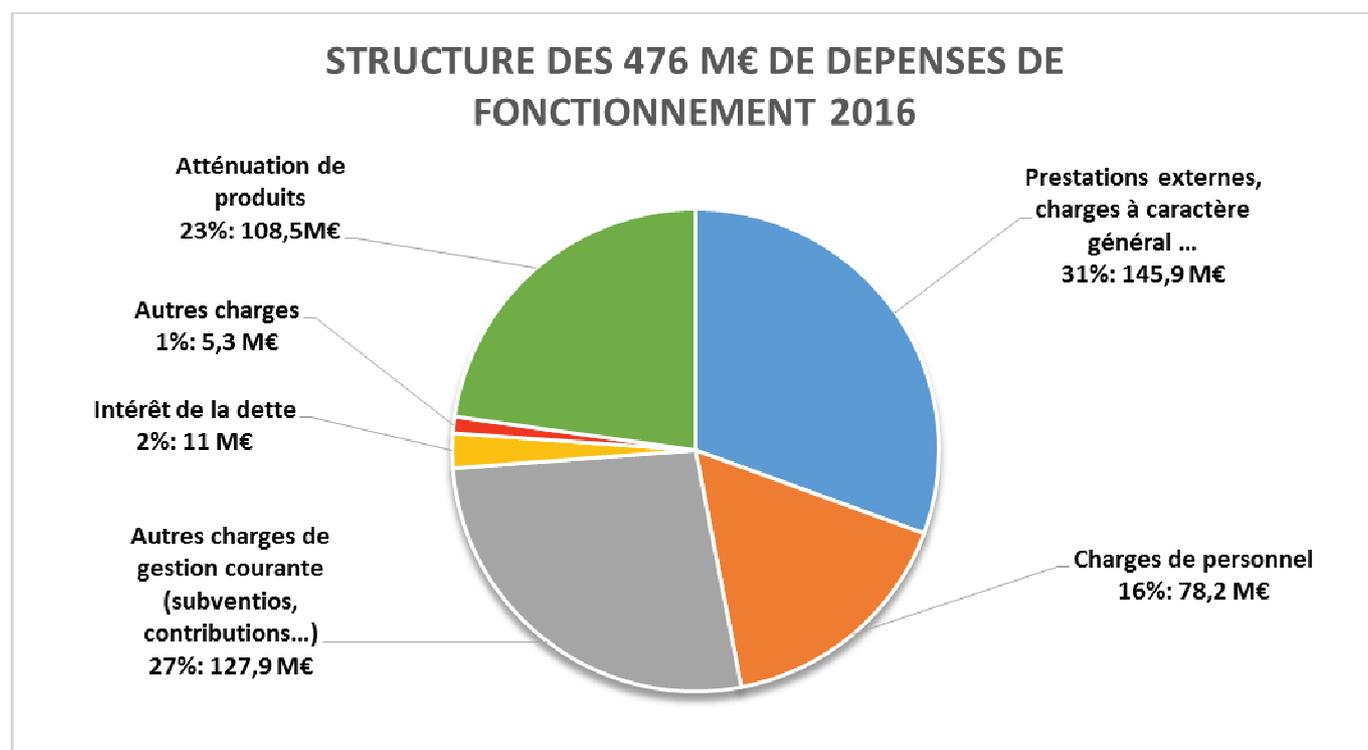
Sur l'exercice 2016, la Métropole a intégré de nouvelles compétences dont principalement 700 Kms de voirie départementale ainsi que le transfert de 8 musées dont 4 départementaux et 4 de la Ville de Rouen.

L'année 2016, est caractérisée pour la Métropole par la poursuite de la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement dans un contexte de stagnation de ses recettes et par un volume d'investissement élevé afin de préserver l'attractivité du territoire sans accroître la pression fiscale.

### **DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses réelles de fonctionnement constatées au compte administratif (CA) 2016 s'élèvent à 476 775 872 €. Elles ont évolué de + 2% par rapport au compte administratif 2015.

La répartition des dépenses de fonctionnement de l'ensemble des budgets de la métropole s'établit de la manière suivante :



Parmi les principales dépenses, on peut citer:

➤ **Charge à caractère général : 145,9 M€ (+7,18 M€ par rapport à 2015)**

Les charges à caractère général s'élèvent en 2016 à 145 897 717€, soit une augmentation de 5,2% par rapport à 2015. Cette hausse s'explique par la reprise de compétences : la voirie départementale en 2016 (+ 3,86M€) ainsi que la reprise des musées de la Ville de Rouen et du Département en 2016 (+2,94 M€).

Les principaux postes de dépenses sont :

- Voirie et éclairage public: 19,91 M€
  - Dont Voirie départementale : 1,28 M€
- Service Ordures Ménagères : 38,5 M€
- Redevance assainissement : 19,7 M€
- Redevance de modernisation du réseau : 6,6 M€
- Exploitation de la station épuration Emeraude : 3,9 M€

➤ **Frais de personnel: 78,1 M€ (+ 11,67M€ par rapport à 2015)**

Les dépenses de personnel s'élèvent à 78 158 162€ en 2016, cela représente 16,4% des dépenses de fonctionnement. Cette hausse au niveau des dépenses de personnel s'explique essentiellement par le transfert du personnel des musées et de la voirie départementale (+ 8,9 M€), de Diochon et par la mise en œuvre de la compétence transition énergétique.

➤ **Les charges de gestion courante : 127,8 M€ (-2,41 M€ par rapport à 2015)**

Elles diminuent de 2% par rapport à 2015. Cette baisse s'explique par la diminution de la contribution versée à SOMETRAR pour l'exploitation des transports (-1,9 M€). De plus, la Métropole a remboursé en 2015 auprès des communes 1,83M € de dépenses d'électricité qu'elles avaient réglées au titre de la compétence éclairage public.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Contribution Forfaitaire d'Exploitation (CFE) versée à SOMETRAR : 76,28 M€
- Subvention versée aux Transports de l'Agglomération d'Elbeuf (TAE) : 5,64 M€
- Cotisation versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : 15,43 M€
- Subventions diverses versées aux organismes publics et autres: 17,17 M€

➤ **Intérêt de la dette: 11,03 M€ (+0,74M€ par rapport à 2015)**

Cette hausse est due à un recours plus important de l'emprunt en 2015 et 2016 et par la reprise d'une part de dette du Département dans le cadre du transfert de la compétence voirie. Cependant le poids des frais financiers dans l'ensemble des dépenses de fonctionnement reste modéré à 2,3%.

➤ **Atténuation de produits : 108,54 M€ (-4,5 M€ par rapport à 2015)**

Les principaux postes de dépenses sont :

- Attribution de compensation versée aux communes : 79,26 M€
- Dotation de solidarité communautaire : 12,59 M€

La dotation de solidarité versée aux communes a progressé de 6% (soit +0,70 M€) par rapport à 2015 et l'attribution de compensation a diminué de 5,4M€ entre 2015 et 2016 du fait de la prise de compétence des musées gérés par la ville de Rouen en 2016.

➤ **Autres charges : 5,27 M€ ( 1,78 M€ par rapport à 2015)**

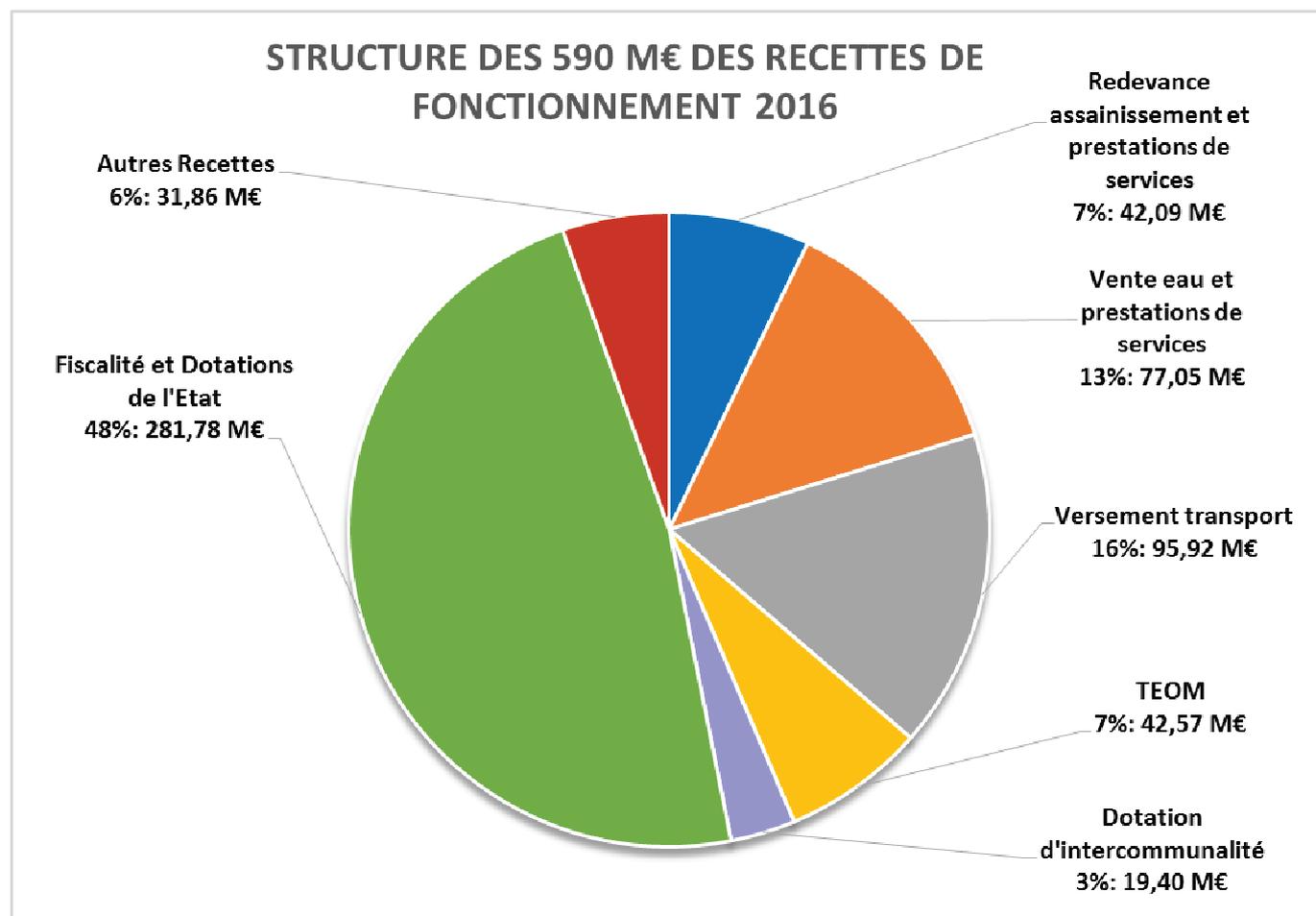
Elles ont baissé de -1,78 M€ par rapport à 2015 car une provision pour risques et charges pour les parkings de la ville de Rouen a été constituée en 2015 dans le cadre de la compétence voirie (application du contrat de concession du Parking du palais).

## **RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT**

Le montant total des recettes réelles de fonctionnement s'est élevé à 590 688 344 €. Elles ont évolué de 2 %, soit + 12,78 M€ entre 2015 et 2016.

On peut expliquer cette hausse des recettes par les nouvelles compétences reprises par la Métropole :

- Dotation de compensation du Département : 13,69 M€
- Subvention du G.I.P Normandie Impressionniste au musée des Beaux-Arts dans le cadre du Festival 2016 : 0,87 M€
- Droits d'entrées liés aux expositions temporaires des musées dont le festival Normandie Impressionniste: 0,88 M€



### ➤ **Fiscalité et Dotations de l'Etat**

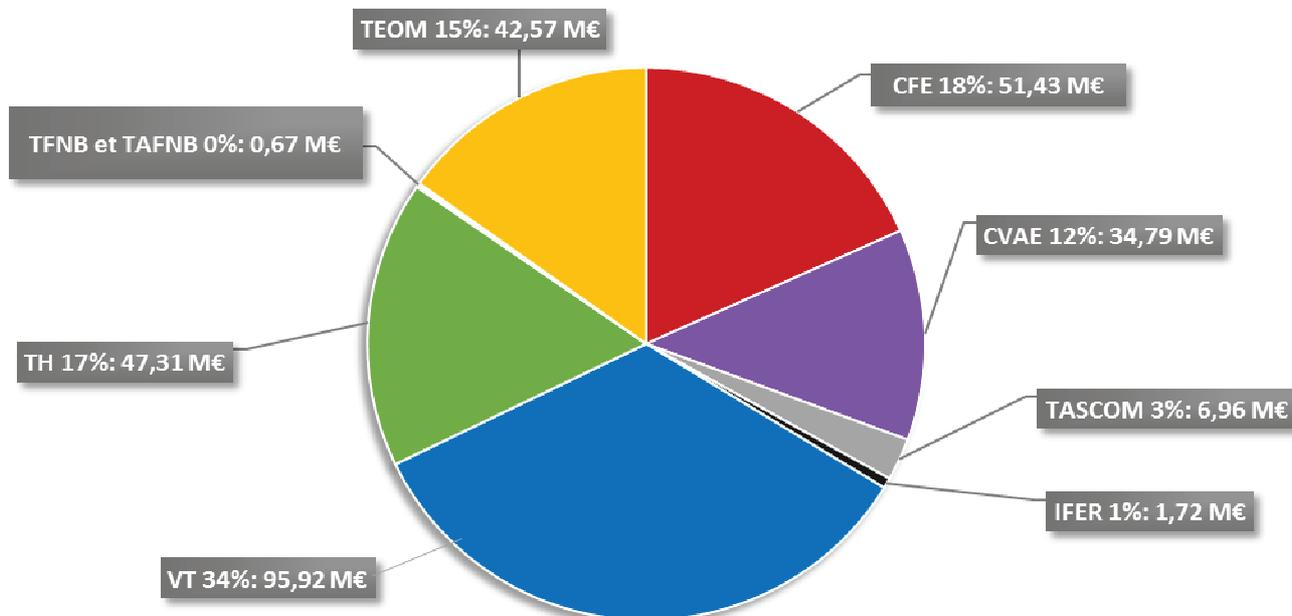
#### **Fiscalité et compensations fiscales :**

Les recettes fiscales et les compensations fiscales de la Métropole représentent 343,9 M€, elles sont stables par rapport à 2015.

- ❖ Les recettes fiscales (hors compensations) représentent 281,37 M€. Elles se répartissent en 190,83 M€ pour la fiscalité des entreprises et 47,97 M€ pour la fiscalité des ménages à laquelle s'ajoute 42,5 M€ de TEOM.

	CA 2016	CA 2015
<u>Entreprises</u>		
CFE	51 434 560	51 499 142
CVAE	34 790 104	35 323 873
TASCOM	6 955 918	6 653 232
IFER	1 721 279	1 668 073
VT	95 921 559	97 140 211
TEOM	13 883 913	13 454 804
Sous-total	<b>204 707 333</b>	<b>205 739 335</b>
<u>Ménages</u>		
TH	47 306 780	47 014 010
TFNB	80 800	80 796
TAFNB	591 331	570 694
TEOM	28 574 537	27 691 385
Sous-total	<b>76 553 448</b>	<b>75 356 885</b>
Total fiscalité	<b>281 260 781</b>	<b>281 096 220</b>
Compensations fiscales	3 383 815	4 195 515
DCRTP	20 411 109	20 411 109
FNGIR	38 818 533	38 818 533
Sous-total	<b>62 613 457</b>	<b>63 425 157</b>
Total fiscalité et compensations Etat	<b>343 874 238</b>	<b>344 521 377</b>

### Structure des 281 M€ des recettes fiscales 2016



Les compensations fiscales proviennent de réformes successives de la fiscalité locale et d'exonérations. Elles s'élevèrent à 3,4 M€ et 59,23 M€ au titre de la dernière réforme de la taxe professionnelle.

En 2016, Le Fonds National de Garantie Individuel des Ressources (FNGIR) et la Dotation de compensation de réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP), visant à compenser les pertes liées à la réforme de la taxe professionnelle, restent ainsi figés à respectivement 38,8 M€ et 20,4 M€ (59,23 M€).

## **Dotations de l'Etat et Péréquation**

Le Fonds de péréquation intercommunal des ressources communales (FPIC) a vocation à redistribuer à terme 2% des ressources fiscales des ensembles intercommunaux (EPCI et Communes) ce qui représente au niveau national plus de 1 Milliards d'euros.

Grâce à ce mécanisme de péréquation horizontale, l'ensemble intercommunal composé de la Métropole Rouen Normandie et de ses communes membres a bénéficié d'un reversement de 12,8 M€ en 2016 (contre 10,45 M€ en 2015, soit +22,5%) dont 4,35 M€ pour la Métropole et 8,47 M€ pour les communes. Parallèlement, l'ensemble intercommunal de la MRN a été prélevé pour un montant de - 49 924 €.

La DGF, subit cette année encore une diminution qui s'élève à -5,31 M€, soit - 7 % entre 2015 et 2016 pour s'établir à 69,58 M€ contre 74,89 M€ en 2015. La contribution au redressement des finances publiques y participe pour -4,3 M€ supplémentaires cette année. Depuis sa mise en œuvre en 2014, elle vient ponctionner la DGF de 10,65 M€ au total en 2016. En cumulé depuis 2014, cette ponction s'est élevée à 18,87 M€ pour la MRN.

### **➤ Versement transport (VT)**

La contribution transport est assise sur la masse salariale des personnes physiques ou morales, publiques ou privées. Elle constitue la principale recette du budget transport (49%).

Au 1er janvier 2016, le seuil d'assujettissement du VT a été relevé de 9 à 11 salariés. La différence engendrée par ce nouveau seuil sera compensée par l'état. Le montant du VT en 2016 s'est élevé à 95.9M€, dont la compensation de l'Etat attendue à 0.85M€.

Par rapport à 2015, le VT a connu une baisse de 2.15%. Cette dernière s'explique par des régularisations exceptionnelles survenues sur 2015 pour un montant de 2M€. Après retraitement de cette composante exceptionnelle, il apparaît une hausse de la contribution de 0.83% entre 2015 et 2016.

L'activité économique locale a été mieux orientée en 2016 :

- nombre de création d'emplois : +4.8% par rapport à 2015
- masse salariale : +1.1% par rapport à 2015
- défaillance d'entreprise : -5% par rapport à 2015
- nombre de demandeurs d'emploi : -1.68% entre décembre 2015 et décembre 2016.

### **➤ Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**

Le produit de la TEOM en 2016 représente 42 458 450 M€.

Ce dernier a évolué de 3% en 2016. La convergence vers un taux unique se poursuit sur le territoire de la Métropole (avec compensation des communes concernées par une hausse du taux).

➤ **Dotation d'intercommunalité :**

Dans les dotations d'intercommunalité, il est pris en compte :

- L'attribution de compensation aux communes : 5,71 M€ (diminution de -3,3 M€ par rapport à 2015)

- La dotation de compensation du Département : 13,69M€ (nouvelle recette liée à la reprise des compétences voirie et musées).

➤ **Budget des Déchets Ménagers**

Les ventes de produits et prestations de service ont évolué de 63% par rapport à 2015. Cela s'explique par une régularisation importante des exercices 2014 et 2015 du versement « éco mobilier » reversé par le SMEDAR sur l'exercice 2016 (+1,4M€).

Par ailleurs, la redevance spéciale a connu une augmentation de + 0,37 M€ entre 2015 et 2016 suite à une hausse des volumes traités.

➤ **Budgets de l'Eau et l'Assainissement**

Sur le budget de l'Eau, la vente d'eau et les prestations de services ont augmenté de 2.5 M€ entre 2015 et 2016.

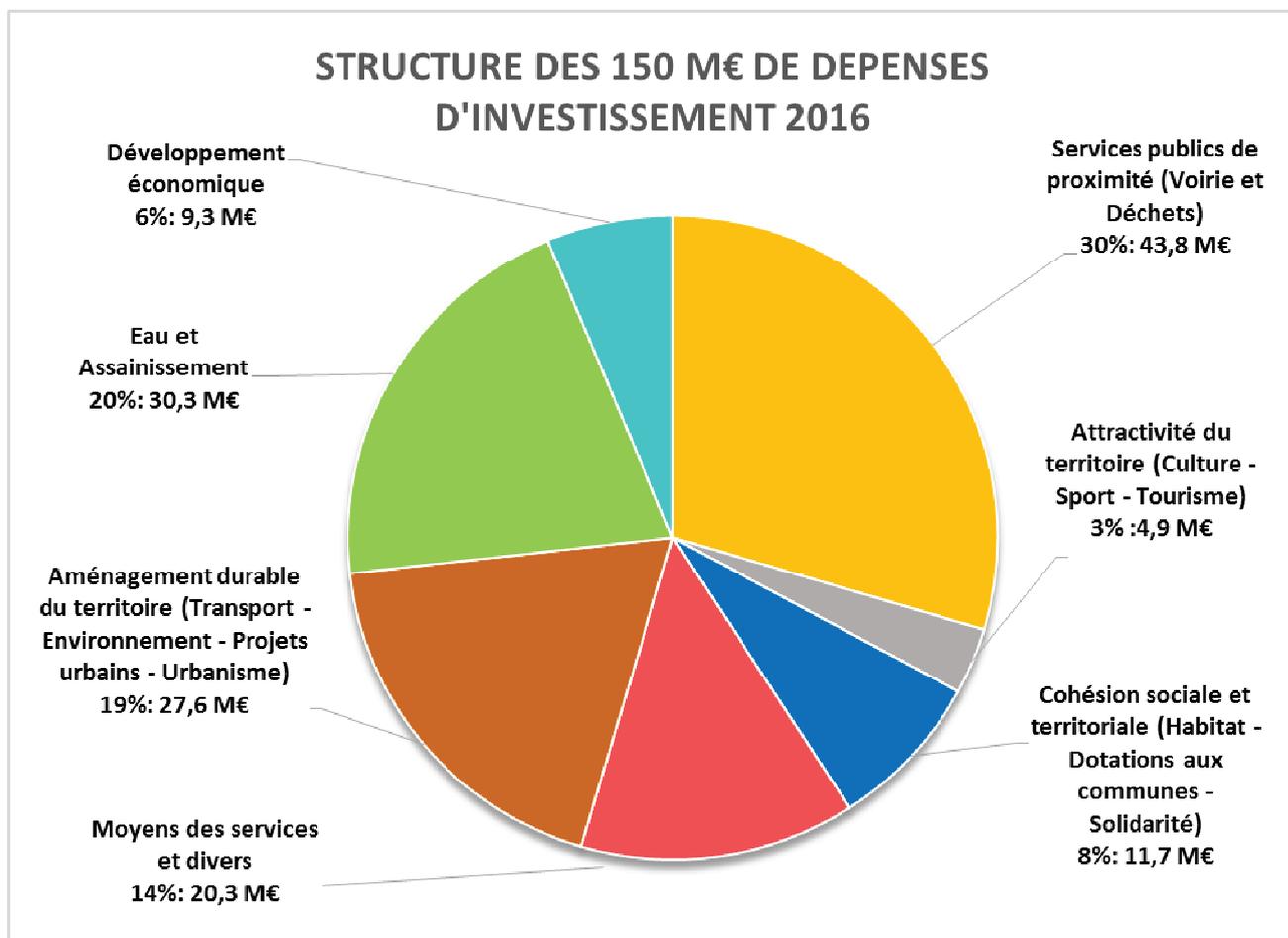
En effet, la vente d'eau aux abonnés a progressé de 4,4 M€, du fait de l'intégration de la redevance communautaire qui est dorénavant une composante du prix de la vente d'eau.

La redevance d'assainissement collectif a progressé en 2016 de 1,7 M€ pour atteindre 19,7 M€. Concernant le budget de l'assainissement, les recettes restent globalement stables.

**DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses d'investissement 2016 se sont élevées à 150 120 060 €.

## STRUCTURE DES 150 M€ DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016



Parmi les principales dépenses on peut citer:

✓ **Attractivité du territoire: 14,2 M€**

**Dont:**

- Quai bas rive gauche : 3,2 M€
- CREAPARC Moulin IV Cléon: 1,1M€
- Stade Diochon: 0,8 M€
- Valorisation Cœur de Métropole: 0,8 M€
- Esplanade Saint Gervais: 1,5 M€

✓ **Aménagement durable du territoire: 27,6 M€**

**Dont:**

- GER, Transport: 2,1 M€
- Acquisition de bus: 4,2 M€
- Amélioration des lignes de bus: 1,1 M€
- Nouveau dépôt de bus pour les TAE : 1,7 M€
- Eco Quartier Flaubert: 3,2 M€
- Fonds de concours chenal maritime GPMR: 4,0 M€
- Grands projets routiers : 1,5 M€

✓ **Cohésion sociale et territoriale, communes: 11,7 M€**

**Dont:**

- Habitat – Aides au logement: 6,5 M€
- Aires d'accueil des gens du voyage: 1,2 M€
- Dotations aux communes: 1,5 M€
- Solidarité: 0,2 M€

✓ **Services publics de proximité: 43,8 M€**

**Dont:**

- Collecte et traitement des déchets : 3,6 M€
- PPP Ville de Rouen: 1,8 M€
- Travaux de voirie: 33,9 M€

✓ **Moyens des services publics: 20,3 M€**

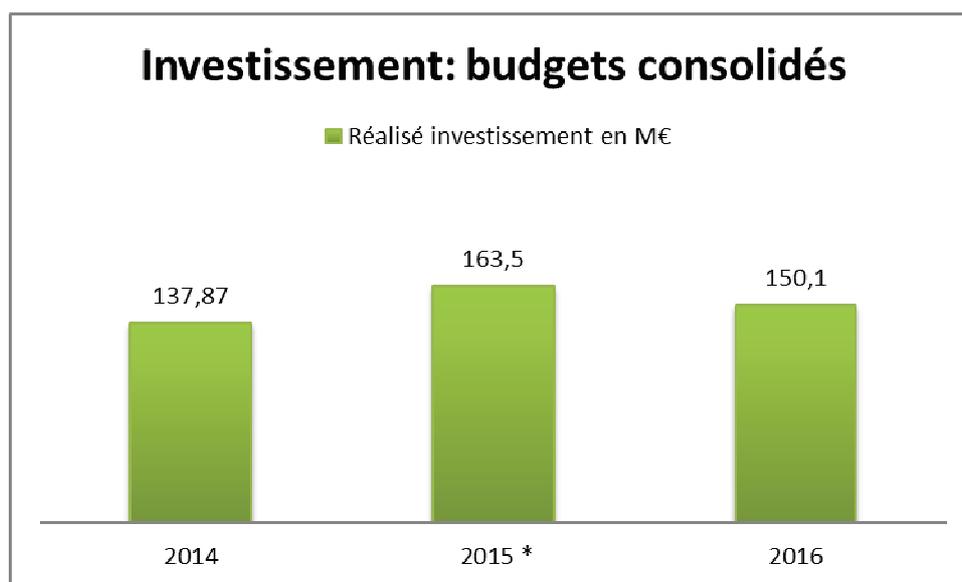
**Dont:**

- Entretien des Bâtiments: 1,0 M€
- Le 108: 11,9 M€
- Administration Générale: 2,8 M€

✓ **Eau et Assainissement : 30,2 M€**

**Dont:**

- Matériel et outillage spécifique: 1,1 M€
- Travaux divers réseaux: 8,8 M€
- Renouvellement branchements en plomb: 2,7 M€
- Step Emeraude: 7 M€
- Travaux divers sur bassins et rivières: 0,9 M€
- Travaux réseaux d'assainissement: 2,4 M€



\*comprend des acquisitions de bus pour 14.3M€

Les dépenses d'investissement de la Métropole entre 2015 et 2016 ont diminué de 8%. Cette baisse s'explique par plusieurs éléments :

- Des acquisitions de bus importantes en 2015 : -10,1 M€
- La fin des travaux du pôle nautique d'Elbeuf/ Cléon : -3,1 M€
- La fin des travaux de l'École de musique et de danse de Saint Aubin Les Elbeuf : - 2,7M€

Les dépenses d'investissement de la Métropole restent à un niveau élevé, malgré un contexte des finances publiques difficile. La Métropole a su conserver une politique d'investissement volontariste afin de soutenir l'activité économique et développer l'attractivité du territoire et la qualité du cadre de vie.

## **RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT**

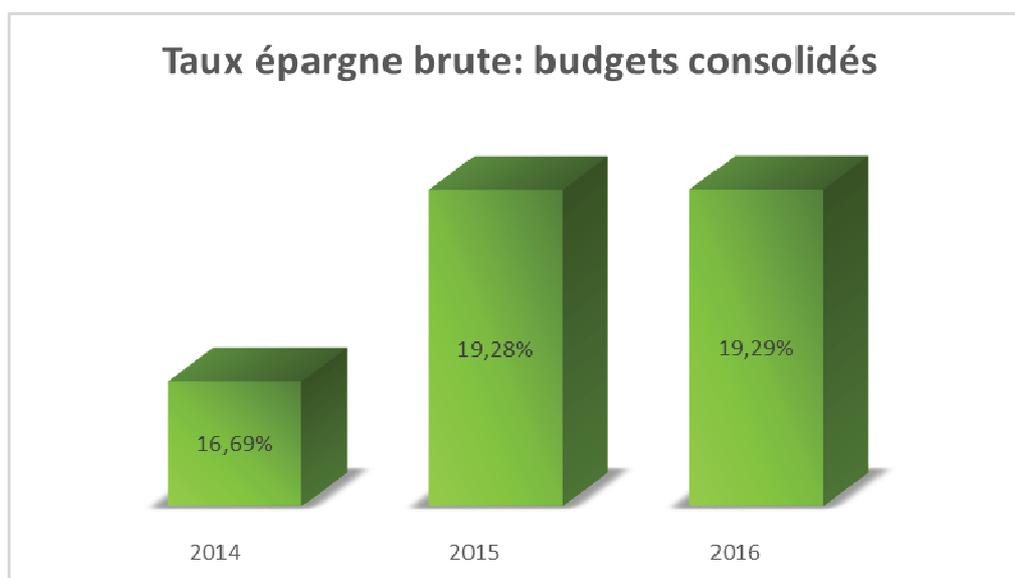
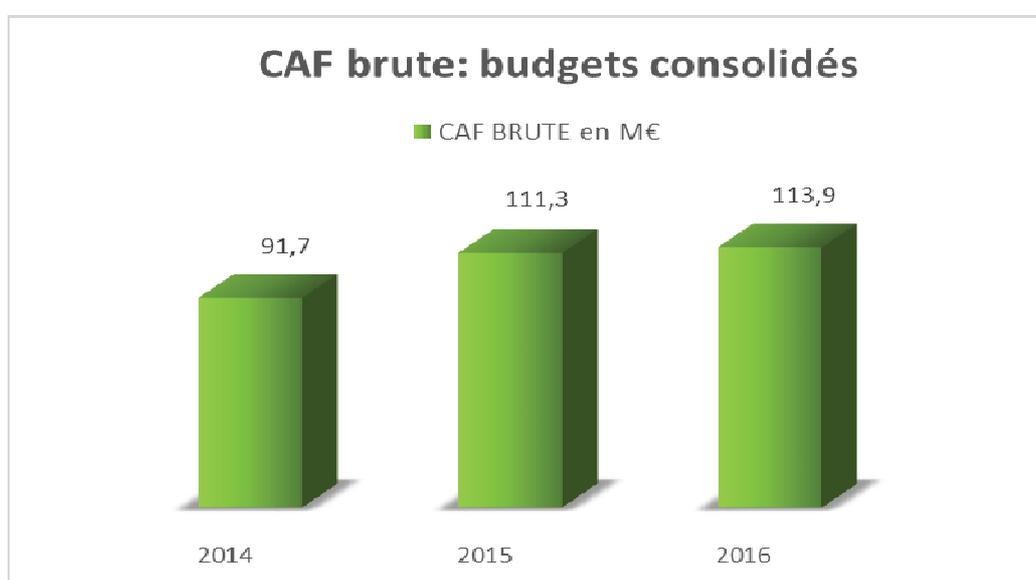
Le montant total des recettes s'est élevé à 48 438 480 € (hors dette).

En 2016, la Métropole a reçu une compensation financière de la part de l'Etat de 2,31 M€ dans le cadre de la reprise par la Métropole de la route nationale 138 (tronçon entre les boulevards des Belges et de l'Europe) pour la création de la ligne T4).

## **RATIOS ET SYNTHESE**

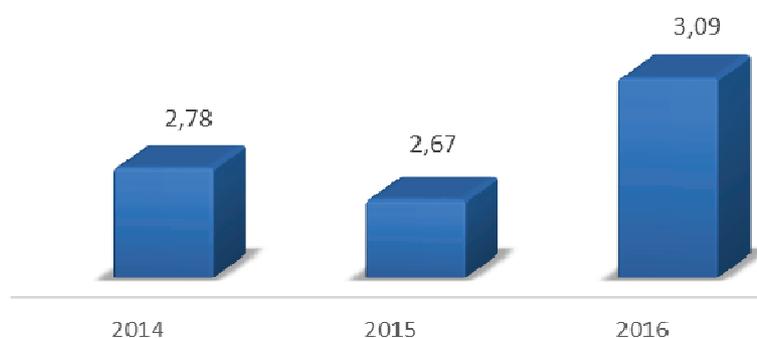
Le compte administratif 2016 fait apparaître (consolidation des 7 budgets):

- ✓ Une CAF brute de 113,91 M€
- ✓ Une mobilisation d'emprunts de 64,66 M€
- ✓ Une capacité de désendettement de 3,09 années



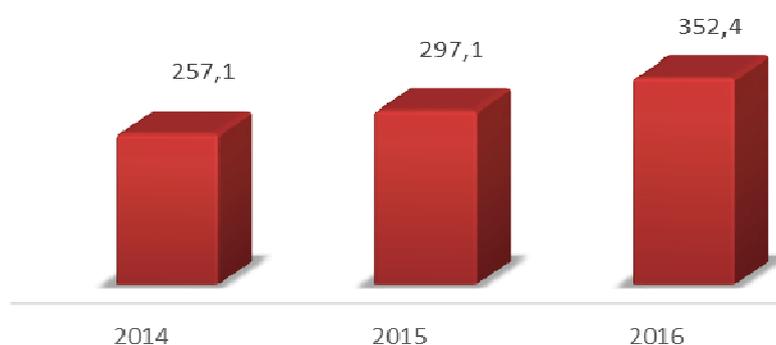
## Capacité de désendettement budgets consolidés

■ Capacité de désendettement en nombre années



## En cours de dette au 31 décembre: budgets consolidés

■ En cours de Dette en M€



**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	Evolution CA 2016/2015
<b>SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES</b>				
<b>Produits des services du domaine et ventes diverses</b>	<b>14 444 084</b>	<b>16 879 383</b>	<b>14 990 154</b>	<b>4%</b>
>Redevances et droits des services à caractère culturel	0	1 561 415	889 099	
>Redevances et droits des services à caractère sportif	500 000	500 000	500 000	
>Participation aux frais généraux	4 288 934	4 424 449	4 484 474	
>Remboursements de taxes foncières	352 903	638 400	418 259	
>Mise à disposition de personnel facturée	8 169 438	8 969 047	7 803 193	
>Autres	1 132 809	786 072	895 128	
<b>Impôts et taxes</b>	<b>196 656 145</b>	<b>191 816 250</b>	<b>194 719 980</b>	<b>-1%</b>
> Taxes de séjour et sur les produits des jeux	608 913	570 000	596 871	
>Contributions directes	142 809 820	142 631 248	142 880 772	
>Fiscalité reversée	53 237 412	48 615 002	51 242 337	
<i>FNGIR</i>	<i>38 818 533</i>	<i>38 818 533</i>	<i>38 818 533</i>	
<i>Attributions de compensation</i>	<i>9 041 188</i>	<i>5 586 469</i>	<i>5 719 420</i>	
<i>FPIC</i>	<i>3 552 765</i>	<i>4 200 000</i>	<i>4 355 477</i>	
<i>Autres reversements de fiscalité</i>	<i>9 897</i>	<i>10 000</i>	<i>9 862</i>	
<i>Rôles supplémentaires</i>	<i>1 815 029</i>		<i>2 339 045</i>	
<b>Dotations et participations</b>	<b>101 948 896</b>	<b>111 202 022</b>	<b>110 505 933</b>	<b>8%</b>
>DGF	74 890 283	69 582 302	69 582 302	
>Dotation générale de décentralisation	35 000	30 000	30 000	
>Participations	2 416 989	4 215 998	3 413 707	
>Compensations et attributions	24 606 624	37 373 722	37 484 924	
<i>DCRTP</i>	<i>20 411 109</i>	<i>20 411 109</i>	<i>20 411 109</i>	
<i>Compensation au titre des exo de taxe d'habitation</i>	<i>3 741 946</i>	<i>2 917 636</i>	<i>2 917 636</i>	
<i>Dotation de compensation du Département</i>		<i>13 690 000</i>	<i>13 690 000</i>	
<i>Autres</i>	<i>453 569</i>	<i>354 977</i>	<i>466 179</i>	

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	Evolution CA 2016/2015
<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>8 554 244</b>	<b>6 145 102</b>	<b>7 085 377</b>	<b>-17%</b>
> Redevance PPP Rouen	1 685 749			
>Revenus des immeubles	2 398 931	2 402 459	2 367 848	
>Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	3 148 249	2 636 420	3 350 973	
>Produits divers de gestion courante	1 321 316	1 106 223	1 366 555	
<b>Atténuation de charges</b>	<b>186 661</b>	<b>43 874</b>	<b>170 373</b>	
<b>Produits financiers</b>	<b>111</b>		<b>2</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>234 205</b>	<b>329 400</b>	<b>234 321</b>	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>322 024 346</b>	<b>326 416 031</b>	<b>327 706 140</b>	<b>2%</b>
<b>SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>				
<b>Charges à caractère général</b>	<b>31 908 260</b>	<b>46 408 254</b>	<b>40 249 671</b>	<b>26%</b>
>Achats	7 337 652	11 230 879	9 985 069	
*Energie, eau	5 075 032	8 043 268	7 552 591	
*Fournitures et matériel	2 000 747	2 987 487	2 294 737	
*Autres	261 874	200 124	137 741	
>Autres achats et charges externes	22 580 761	32 611 772	28 063 714	
*Prestations de service	3 641 484	5 443 873	4 239 906	
*Entretien et réparations	9 159 128	12 891 446	11 442 161	
*Services extérieurs	3 192 950	4 459 844	3 770 145	
*Autres services extérieurs	6 587 200	9 816 610	8 611 503	
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	1 989 847	2 565 602	2 200 888	
<b>Charges de personnel</b>	<b>43 577 584</b>	<b>57 679 066</b>	<b>53 923 812</b>	<b>24%</b>
>Dépenses de personnel	34 724 049	47 343 503	45 334 803	
Remboursements budgets eau, assainissement, Panorama	8 215 387	9 441 934	7 779 341	
>Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	638 148	893 629	809 669	

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	Evolution CA 2016/2015
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>86 515 000</b>	<b>77 573 846</b>	<b>76 517 357</b>	<b>-12%</b>
>Subventions	62 585 068	59 068 052	54 405 288	
*Subventions de fonctionnement aux organismes publics	5 623 025	9 500 044	5 250 121	
*Versement au budget annexe des transports	32 541 828	22 250 292	22 250 292	
*Versement au budget annexe des déchets	13 343 144	14 983 902	14 983 902	
*Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes	11 077 071	12 333 814	11 920 972	
>Contribution au SDIS	15 439 377	15 434 582	15 434 582	
>Autres charges de gestion courante	8 490 555	3 071 212	6 677 487	
<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>147 293</b>	<b>199 000</b>	<b>83 724</b>	<b>-43%</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1 048 833</b>	<b>3 427 035</b>	<b>382 744</b>	<b>-64%</b>
>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 781	30 000	7 028	
>Subventions exceptionnelles (Régie Rouen Normandie Création)	973 692	670 188	267 547	
>Titres annulés (sur exercices antérieurs)	16 809	44 025	29 812	
>Autres charges exceptionnelles	51 552	2 682 822	78 357	
<b>Atténuation de produits</b>	<b>97 620 606</b>	<b>92 845 093</b>	<b>92 135 743</b>	<b>-6%</b>
>Attribution de compensation	85 535 387	79 704 723	79 263 812	
>Dotation de solidarité communautaire	11 886 627	12 590 370	12 590 370	
>Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	0	200 000	24 977	
>Autres reversements	198 591	350 000	256 584	

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	Evolution CA 2016/2015
Provision pour risque et charges	1 864 781			
<b>Total des dépenses de fonctionnement (hors intérêt dette)</b>	262 682 356	278 132 295	263 293 051	0%

<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>59 341 990</b>	<b>48 283 736</b>	<b>64 413 089</b>	<b>9%</b>
Intérêt de la dette	4 078 085	5 404 757	5 312 536	30%
<b>EPARGNE BRUTE (hors excédent)</b>	<b>55 263 905</b>	<b>42 878 979</b>	<b>59 100 552</b>	<b>7%</b>
Remboursement de capital (hors refinancement)	22 133 177	30 548 664	19 784 887	-11%
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>33 130 728</b>	<b>12 330 315</b>	<b>39 315 665</b>	

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget 2016	CA 2016	% réalisation budget 2016	% réalisation mandaté et engagé 2016
<b>SECTION INVESTISSEMENT RECETTES</b>					
Subventions	14 981 978	39 614 305	21 559 518	54%	90%
Recette d'investissement diverses	7 051 930	7 744 825	6 081 837	79%	113%
Dotations: FCTVA	3 271 958	13 741 067	9 947 618	72%	72%
Cessions	10 030 039	4 094 285	46 635		1%
<b>Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt)</b>	<b>35 335 905</b>	<b>65 194 482</b>	<b>37 635 608</b>	<b>58%</b>	<b>84%</b>
<b>SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES</b>					
Frais d'études	3 670 661	8 234 105	3 778 806	46%	79%
Subventions d'équipement versées	17 099 014	55 891 915	17 963 563	32%	84%
Acquisitions	41 374 244	72 800 835	38 564 802	53%	74%
Travaux en-cours	30 273 221	58 540 746	34 447 124	59%	83%
Travaux pour compte de tiers	913 540	3 041 045	1 142 061	38%	98%
Participations et créances rattachées	788 450	1 678 690	1 095 875	65%	84%
Avances concessions	12 006 755	2 141 500	1 640 679	77%	77%
Autres dépenses d'investissement	452 417	3 257 245	2 231 966	69%	69%
<b>Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)</b>	<b>106 578 303</b>	<b>205 586 079</b>	<b>100 864 877</b>	<b>49%</b>	<b>80%</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget 2016	CA 2016
Epargne brute (hors excédent)	55 263 905	42 878 979	59 100 552
Excédent de fonctionnement	21 366 860	3 717 125	3 717 125
<b>Epargne Brute avec excédent de fonctionnement</b>	<b>76 630 765</b>	<b>46 596 104</b>	<b>62 817 677</b>
Total Recettes Investissement hors excédent	35 335 905	65 194 482	37 635 608
Excédent fonctionnement et Investissement	32 756 609	53 846 127	53 846 127
Recettes Emprunts	16 200 000	124 497 537	61 300 000
<b>Total Recettes Investissement</b>	<b>84 292 514</b>	<b>243 538 145</b>	<b>152 781 735</b>
Dépenses investissement hors déficit	106 578 303	205 586 079	100 864 877
Déficit investissement	29 421 895	53 999 507	53 999 507
Apurement du 1069	372 358		
Remboursement de capital	22 133 177	30 548 664	19 784 887
<b>Total Dépenses Investissement</b>	<b>158 505 733</b>	<b>290 134 250</b>	<b>174 649 271</b>
<b>Résultat Brut comptable</b>	<b>2 417 546</b>	<b>0</b>	<b>40 950 141</b>
Restes à Réaliser recettes 2016	24 091 104		16 953 784
Restes à réaliser recettes emprunts 2016	36 400 000		8 000 000
Restes à Réaliser dépenses 2016	60 337 724		62 887 932
<b>Résultat net comptable</b>	<b>2 570 926</b>	<b>0</b>	<b>3 015 993</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	Evolution CA 2016/2015
<b>SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES</b>				
<b>Ventes de produits, prestations de service</b>	<b>515 955</b>	<b>368 650</b>	<b>464 124</b>	<b>-10%</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>97 140 211</b>	<b>97 000 000</b>	<b>95 921 559</b>	<b>-1,25%</b>
> Versement transport	97 140 211	97 000 000	95 921 559	
<b>Dotations et participations</b>	<b>35 851 732</b>	<b>25 560 064</b>	<b>25 580 196</b>	<b>-29%</b>
> Dotation Générale de Décentralisation	3 309 904	3 309 772	3 329 904	
> Participation du budget principal	32 541 828	22 250 292	22 250 292	
<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>365 452</b>	<b>2 807 630</b>	<b>3 001 068</b>	
> Régularisation CFE		2 480 000	2 643 411	
> Autres	365 452	327 630	357 657	
<b>Atténuation de charges</b>	<b>1 121</b>		<b>1 060</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>300 383</b>	<b>16 000</b>	<b>57 426</b>	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>134 174 855</b>	<b>125 752 344</b>	<b>125 025 432</b>	<b>-7%</b>
<b>SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>				
<b>Charges à caractère général</b>	<b>13 998 061</b>	<b>13 445 219</b>	<b>12 596 115</b>	<b>-10%</b>
> Achats	331 979	317 446	289 984	
> Services extérieurs	11 105 747	10 446 083	9 733 190	
> Autres services extérieurs	1 284 314	1 337 458	1 273 828	
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>1 276 021</b>	<b>1 344 232</b>	<b>1 299 113</b>	
<b>Charges de personnel</b>	<b>2 291 147</b>	<b>2 647 417</b>	<b>2 546 510</b>	<b>11%</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>85 148 799</b>	<b>84 123 975</b>	<b>84 064 579</b>	<b>-1,27%</b>
> Perte sur créances irrécouvrables	465,22	480	0	
> Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes	83 557 057	82 435 220	82 432 164	
* Contribution CFE	78 214 624	76 287 000	76 287 000	
* Subvention des TAE	5 000 000	5 643 000	5 643 000	
* Autres subventions	342 434	505 220	502 164	
> Autres charges de gestion courante	1 591 277	1 688 275	1 632 415	
* Frais généraux	1 083 451	1 074 275	1 074 275	
* Autres charges	507 826	614 000	558 140	

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	Evolution CA 2016/2015
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>17 466</b>	<b>202 300</b>	<b>191 877</b>	
<b>Atténuation de produits</b>	<b>452 944</b>	<b>440 000</b>	<b>404 641</b>	<b>-11%</b>
>Remboursement versement transport	452 944	440 000	404 641	-11%
<b>Dépenses imprévues</b>				
<b>Total des dépenses de fonctionnement (hors intérêt dette)</b>	<b>101 908 418</b>	<b>100 858 911</b>	<b>99 803 722</b>	<b>-2%</b>

<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>32 266 437</b>	<b>24 893 433</b>	<b>25 221 711</b>	
Intérêt de la dette	5 893 489	5 604 567	5 358 241	-9%
<b>EPARGNE BRUTE (hors excédent)</b>	<b>26 372 948</b>	<b>19 288 866</b>	<b>19 863 470</b>	
Remboursement de capital (hors refinancement)	14 044 158	14 505 000	14 372 189	2%
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>12 328 790</b>	<b>4 783 866</b>	<b>5 491 281</b>	

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	% réalisation budget 2016	% réalisation mandaté et engagé 2016
<b>SECTION INVESTISSEMENT RECETTES</b>					
Subventions	2 682 165	3 868 769	2 547 822	66%	88%
Recettes d'investissement diverses	22 419	0	2 469		
Avance SOMETRAR	3 811 000	3 811 000	3 811 000	100%	
Dotations: FCTVA / TVA	4 703 897	4 019 690	1 726 285	43%	
Cessions	162 613	0	96 000		
<b>Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt)</b>	<b>11 382 095</b>	<b>11 699 459</b>	<b>8 183 575</b>	<b>70%</b>	<b>77%</b>
<b>SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES</b>					
Frais d'études	155 696	901 774	280 795	31%	98%
Acquisitions	18 083 357	11 256 237	6 463 658	57%	94%
Travaux en-cours	5 751 358	9 906 141	5 027 781	51%	86%
Subventions	71 500	0	0		
Participations (AFL)	0	218 082	0		
<b>Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)</b>	<b>24 061 912</b>	<b>22 282 233</b>	<b>11 772 234</b>	<b>53%</b>	<b>89%</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016
Epargne brute (hors excédent)	26 372 948	19 288 866	19 863 470
Excédent de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
<b>Epargne Brute avec excédent de fonctionnement</b>	<b>26 372 948</b>	<b>19 288 866</b>	<b>19 863 470</b>
Total Recettes Investissement hors excédent	11 382 095	11 699 459	8 183 575
Excédent fonctionnement et Investissement	20 146 597	20 691 786	20 691 786
Recettes Emprunts		10 195 886	
<b>Total Recettes Investissement</b>	<b>31 528 691</b>	<b>42 587 132</b>	<b>28 875 362</b>
Dépenses investissement hors déficit	24 061 912	22 282 233	11 772 234
Déficit investissement	24 192 547	25 088 764	25 088 764
Remboursement de capital	14 044 158	14 505 000	14 372 189
<b>Total Dépenses Investissement</b>	<b>62 298 617</b>	<b>61 875 998</b>	<b>51 233 187</b>
<b>Résultat brut comptable</b>	<b>-4 396 978</b>	<b>0</b>	<b>-2 494 355</b>
Restes à Réaliser recettes 2016	1 743 769		839 300
Restes à réaliser recettes emprunts 2016			
Restes à Réaliser dépenses 2016	6 330 101		8 165 220
<b>Résultat net comptable</b>	<b>-8 983 310</b>	<b>0</b>	<b>-9 820 276</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF- BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	Evolution CA 2016/2015
<b>SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>				
<b>Ventes de produits, prestations de service</b>	<b>2 748 137</b>	<b>2 720 500</b>	<b>4 487 524</b>	<b>63%</b>
>Reversements du SMEDAR	138 880	484 000	1 529 229	
>Redevance spéciale	2 455 439	2 100 000	2 824 523	
>Autres	153 818	136 500	133 772	
<b>Impôts et taxes</b>	<b>41 144 432</b>	<b>42 287 647</b>	<b>42 571 651</b>	<b>3%</b>
> TEOM	41 146 189	42 287 647	42 458 450	
> Autres	-1 757		113 201	
<b>Dotations et participations</b>	<b>14 226 359</b>	<b>15 382 902</b>	<b>15 423 204</b>	<b>8%</b>
>Participation du budget principal	13 343 114	14 983 902	14 983 902	
>Autres	883 245	399 000	439 302	
<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>199 555</b>	<b>203 014</b>	<b>204 472</b>	<b>2%</b>
<b>Atténuation de charges</b>	<b>72 664</b>		<b>75 558</b>	<b>4%</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>2 650</b>	<b>0</b>	<b>2 650</b>	<b>0%</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>17 487</b>	<b>8 600</b>	<b>17 845</b>	<b>2%</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>58 411 285</b>	<b>60 602 663</b>	<b>62 782 904</b>	<b>7%</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>				
<b>Charges à caractère général</b>	<b>41 135 631</b>	<b>42 285 839</b>	<b>41 581 823</b>	<b>1%</b>
> Achats	1 673 415	1 963 523	1 737 533	
*Energie, eau	102 404	144 788	96 873	
*Fournitures et matériel	1 571 011	1 818 735	1 640 660	
>Autres charges externes	39 443 183	40 306 666	39 831 619	
*Prestations de service	38 168 056	38 749 934	38 517 718	
*Entretien et réparations	450 769	567 242	476 876	
*Services extérieurs	524 311	650 914	577 523	
*Autres services extérieurs	300 049	338 576	259 502	
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	19 033	15 650	12 671	
<b>Charges de personnel</b>	<b>11 893 247</b>	<b>13 204 206</b>	<b>12 220 688</b>	<b>3%</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 484 204</b>	<b>1 526 480</b>	<b>1 513 443</b>	<b>2%</b>
>Frais généraux	1 427 641	1 480 980	1 482 242	
>Autres charges de gestion courante	56 563	45 500	31 201	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>18 495</b>	<b>10 000</b>	<b>1 914</b>	
<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total des dépenses de fonctionnement (hors intérêt dette)</b>	<b>54 531 577</b>	<b>57 026 525</b>	<b>55 317 868</b>	<b>1%</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF- BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	Evolution CA 2016/2015
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>3 879 708</b>	<b>3 576 138</b>	<b>7 465 037</b>	
Intérêt de la dette	9 313	6 762	6 473	-30%
<b>EPARGNE BRUTE (hors excédent)</b>	<b>3 870 395</b>	<b>3 569 376</b>	<b>7 458 564</b>	
Remboursement de capital (hors refinancement)	62 910	46 800	45 000	-28%
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>3 807 486</b>	<b>3 522 576</b>	<b>7 413 564</b>	

**COMPTE ADMINISTRATIF- BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	% réalisation budget 2016	% réalisation mandaté et engagé 2016
<b>SECTION INVESTISSEMENT RECETTES</b>					
Subventions	99 406	2 171 781	734 935	34%	98%
Recettes d'investissement diverses			129		
Dotations: FCTVA / TVA	521 422	1 156 207	826 939	72%	72%
Cessions	3 014	20 000	1 100	6%	6%
<b>Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt)</b>	<b>623 842</b>	<b>3 347 988</b>	<b>1 563 103</b>	<b>47%</b>	<b>88%</b>
<b>SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES</b>					
Frais d'études	37 801	42 874	31 024	72%	
Acquisitions	3 655 173	12 173 621	6 510 986	53%	88%
Travaux en-cours	524 658	2 958 580	481 130	16%	60%
Subventions d'équipement versées	1 835	36 000	0		
Reversement FCTVA	0	2 000	0		
<b>Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)</b>	<b>4 219 467</b>	<b>15 213 075</b>	<b>7 023 140</b>	<b>46%</b>	<b>82%</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF- BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016
Epargne brute (hors excédent)	3 870 395	3 569 376	7 458 564
Excédent de fonctionnement	1 948 264	1 836 642	1 836 642
<b>Epargne Brute avec excédent de fonctionnement</b>	<b>5 818 659</b>	<b>5 406 018</b>	<b>9 295 206</b>
Total Recettes Investissement hors excédent	623 842	3 347 988	1 563 103
Excédent Investissement et réserve	3 262 386	3 585 869	3 585 869
Recettes Emprunts	0	2 920 000	0
<b>Total Recettes Investissement</b>	<b>3 886 227</b>	<b>9 853 857</b>	<b>5 148 972</b>
Dépenses investissement hors déficit	4 219 467	15 213 075	7 023 140
Déficit investissement	0	0	0
Remboursement de capital	62 910	46 800	45 000
<b>Total Dépenses Investissement</b>	<b>4 282 376</b>	<b>15 259 875</b>	<b>7 068 140</b>
<b>Résultat brut comptable</b>	<b>5 422 510</b>	<b>0</b>	<b>7 376 037</b>
Restes à Réaliser recettes 2016	1 179 503		1 388 302
Restes à réaliser recettes emprunts 2016			
Restes à Réaliser dépenses 2016	3 675 049		5 456 577
<b>Résultat net comptable</b>	<b>2 926 965</b>	<b>0</b>	<b>3 307 762</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES - Exercice  
2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	Evolution CA 2016/2015
<b>SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>				
Subvention du budget principal	0	2 379 127	0	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>2 379 127</b>	<b>0</b>	
<b>SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>				
Dépenses de fonctionnement	0	0	0	
<b>Total des dépenses de fonctionnement (hors intérêt dette)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>0</b>	<b>2 379 127</b>	<b>0</b>	
Intérêt de la dette				
<b>EPARGNE BRUTE (hors excédent)</b>	<b>0</b>	<b>2 379 127</b>	<b>0</b>	
Remboursement de capital (hors refinancement)				
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>0</b>	<b>2 379 127</b>	<b>0</b>	

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	% Réalisation Budget 2016	% réalisation mandaté et engagé 2016
<b>SECTION INVESTISSEMENT RECETTES</b>					
Cessions	13 850 830	2 205 500	352 975	16%	16%
Subventions et participations	109 151	198 036	108 968	55%	55%
Produits exceptionnels	0	0	1 269 229		
<b>Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt)</b>	<b>13 959 981</b>	<b>2 403 536</b>	<b>1 731 172</b>	<b>72%</b>	<b>72%</b>
<b>SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES</b>					
Acquisitions	1 306 888	164 300	1 860	1,13%	1,13%
<b>Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)</b>	<b>1 306 888</b>	<b>164 300</b>	<b>1 860</b>	<b>1,13%</b>	<b>1,13%</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES  
ECONOMIQUES - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016
Epargne brute (hors excédent)	0	2 379 127	0
Excédent de fonctionnement	13 987		
<b>Epargne Brute avec excédent de fonctionnement</b>	<b>13 987</b>	<b>2 379 127</b>	<b>0</b>
Total Recettes Investissement hors excédent	13 959 981	2 403 536	1 731 172
Excédent fonctionnement et Investissement			
Recettes Emprunts			
<b>Total Recettes Investissement</b>	<b>13 959 981</b>	<b>2 403 536</b>	<b>1 731 172</b>
Dépenses investissement hors déficit	1 306 888	164 300	1 860
Déficit investissement	17 285 443	4 618 363	4 618 363
Remboursement de capital			
<b>Total Dépenses Investissement</b>	<b>18 592 331</b>	<b>4 782 663</b>	<b>4 620 224</b>
<b>Résultat brut comptable</b>	<b>-4 618 363</b>	<b>0</b>	<b>-2 889 051</b>
Restes à Réaliser recettes 2016	0	0	0
Restes à Réaliser dépenses 2016	0	0	0
<b>Résultat net comptable</b>	<b>-4 618 363</b>	<b>0</b>	<b>-2 889 051</b>

**COMPTE ADMINISTRATION - BUDGET DE L'EAU - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	Evolution CA 2016/2015
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES</b>				
<b>Ventes de produits, prestations de service</b>	<b>72 703 561</b>	<b>74 135 520</b>	<b>75 288 790</b>	<b>4%</b>
>Eau	22 805 128	22 700 050	26 691 859	
*Ventes d'eau aux abonnés	22 056 691	22 528 000	26 519 809	
*Autres ventes d'eau	748 436	172 050	172 050	
>Taxes et redevances	17 375 529	18 047 150	14 021 735	
*Redevance prélèvement	2 453 856	2 496 000	2 491 112	
*Redevance pour pollution d'origine domestique	8 991 439	9 710 000	9 319 021	
*Autres taxes et redevances	5 930 234	5 841 150	2 211 602	
>Travaux	725 811	700 000	669 004	
>Prestations de service	24 985 052	25 737 000	26 773 348	
*Redevance d'assainissement collectif	18 067 788	18 655 000	19 775 139	
*Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	6 329 283	6 500 000	6 658 640	
*Autres prestations de service	587 981	582 000	339 568	
>Produits des activités annexes	6 812 041	6 951 320	7 132 845	
*Locations diverses	5 969 035	6 161 000	6 373 410	
*Autres produits des activités annexes	843 006	790 320	759 435	
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>419 160</b>	<b>107 700</b>	<b>229 192</b>	<b>-45%</b>
<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>561 588</b>	<b>487 685</b>	<b>698 282</b>	<b>24%</b>
<b>Atténuation de charges</b>	<b>105 288</b>		<b>154 729</b>	<b>47%</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>684 519</b>	<b>545 200</b>	<b>677 686</b>	
>Reprise sur amortissement	467 036	522 500	522 242	
>Autres	217 483	22 700	155 444	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>74 474 116</b>	<b>75 276 105</b>	<b>77 048 678</b>	<b>3%</b>
<b>SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>				
<b>Charges à caractère général</b>	<b>36 269 222</b>	<b>38 236 599</b>	<b>38 034 910</b>	<b>5%</b>
>Achats	2 592 882	2 458 283	2 399 079	
*Energie, eau	1 101 336	926 753	925 045	
*Achats d'eau	466 799	470 424	467 001	
*Fournitures et matériel	1 024 747	1 061 106	1 007 033	
>Autres charges externes	6 982 434	6 967 905	6 829 074	
*Entretien et réparations	1 115 291	1 132 801	1 103 239	
*Services extérieurs	5 145 114	4 998 659	4 960 333	
*Autres services extérieurs	722 029	836 446	765 502	
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	26 693 906	28 810 411	28 806 756	
*Redevances versées aux agences (prélèvement et modernisation)	8 549 283	8 958 700	8 958 629	
*Redevance assainissement collectif reversée au budget assainissement	18 067 788	19 775 200	19 775 139	
*Autres taxes	76 835	76 511	72 989	

**COMPTE ADMINISTRATION - BUDGET DE L'EAU - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	Evolution CA 2016/2015
<b>Charges de personnel</b>	<b>9 932 774</b>	<b>10 871 058</b>	<b>10 083 168</b>	<b>2%</b>
>Remboursement au budget principal des charges de personnel	4 038 337	4 236 336	3 693 889	
>Charges de personnel	5 894 437	6 634 722	6 389 279	
<b>Atténuation de produits</b>	<b>9 000 000</b>	<b>9 500 000</b>	<b>9 499 678</b>	<b>6%</b>
>Reversement aux agences de l'eau - redevance pollution	9 000 000	9 500 000	9 499 678	
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 633 087</b>	<b>1 766 973</b>	<b>1 604 686</b>	<b>-2%</b>
>Frais généraux	1 014 733	1 081 973	1 081 973	
>Autres charges de gestion courante	618 354	685 000	522 713	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>2 407 204</b>	<b>2 549 800</b>	<b>2 257 529</b>	<b>-6%</b>
>Subventions exceptionnelles	35 080	60 000	50 000	
>Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 944 478	1 997 100	1 742 740	
>Remboursements d'avoirs	400 270	480 000	459 483	
>Autres charges exceptionnelles	27 376	12 700	5 306	
<b>Dotations aux dépréciations pour créances irrécouvrables</b>	<b>200 000</b>	<b>400 000</b>	<b>400 000</b>	
<b>Dépenses imprévues</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total des dépenses de fonctionnement (hors intérêt dette)</b>	<b>59 442 287</b>	<b>63 324 430</b>	<b>61 879 970</b>	<b>4%</b>
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>15 031 829</b>	<b>11 951 675</b>	<b>15 168 708</b>	
Intérêt de la dette	138 021	423 519	87 756	-36%
<b>EPARGNE BRUTE (hors excédent)</b>	<b>14 893 808</b>	<b>11 528 156</b>	<b>15 080 952</b>	
Remboursement de capital (hors refinancement)	2 517 798	2 584 983	2 524 795	0,28%
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>12 376 009</b>	<b>8 943 173</b>	<b>12 556 157</b>	

**COMPTE ADMINISTRATION - BUDGET DE L'EAU - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	% Réalisation Budget 2016	% réalisation mandaté et engagé 2016
<b>SECTION INVESTISSEMENT RECETTES</b>					
Subventions	213 010	1 184 570	894 847	76%	87%
Recettes d'investissement diverses	1 729	0	5 270		
Cessions	0	0	8 950		
<b>Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt)</b>	<b>214 738</b>	<b>1 184 570</b>	<b>909 067</b>	<b>77%</b>	<b>88%</b>
<b>SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES</b>					
Frais d'études	181 597	741 459	169 187	23%	53%
Acquisitions	1 729 627	3 761 679	1 884 030	50%	77%
Travaux en-cours	12 032 334	21 103 811	12 751 722	60%	97%
Remboursement avance du budget principal	400 000	400 000	400 000	100%	100%
Acquisition financière		245 500	81 500	33%	100%
<b>Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)</b>	<b>14 343 558</b>	<b>26 252 449</b>	<b>15 286 440</b>	<b>58%</b>	<b>93%</b>

**COMPTE ADMINISTRATION - BUDGET DE L'EAU - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016
Epargne brute (hors excédent)	14 893 808	11 528 156	15 080 952
Excédent de fonctionnement			
<b>Epargne Brute avec excédent de fonctionnement</b>	<b>14 893 808</b>	<b>11 528 156</b>	<b>15 080 952</b>
Total Recettes Investissement hors excédent	214 738	1 184 570	909 067
Excédent fonctionnement et Investissement	7 613 197	9 420 183	9 420 183
Recettes Emprunts	0	13 181 532	0
Recettes Emprunts AESN	0	201 000	160 800
<b>Total Recettes Investissement</b>	<b>7 827 936</b>	<b>23 987 285</b>	<b>10 490 049</b>
Dépenses investissement hors déficit	14 343 558	26 252 449	15 286 440
Déficit investissement	3 118 213	6 678 009	6 678 009
Remboursement de capital	2 517 798	2 584 983	2 524 795
<b>Total Dépenses Investissement</b>	<b>19 979 569</b>	<b>35 515 441</b>	<b>24 489 244</b>
<b>Résultat brut comptable</b>	<b>2 742 174</b>	<b>0</b>	<b>1 081 758</b>
Restes à Réaliser recettes 2016	789 570	0	266 170
Restes à réaliser recettes emprunts 2016			
Restes à Réaliser dépenses 2016	7 801 549	0	9 146 976
<b>Résultat net comptable</b>	<b>-4 269 805</b>	<b>0</b>	<b>-7 799 049</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT- Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	Evolution CA 2016/2015
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>				
<b>Ventes de produits, prestations de service</b>	<b>38 022 947</b>	<b>38 882 594</b>	<b>38 503 257</b>	<b>1,26%</b>
>Autres taxes et redevances	4 621	4 000		
>Travaux	1 238 331	1 577 000	1 980 994	
*Travaux branchement	129 171	177 000	22 044	
*Participation de raccordement	1 109 161	1 400 000	1 958 950	
>Prestations de service	36 581 191	37 055 940	36 206 294	
*Redevance d'assainissement collectif	25 676 149	25 727 139	25 397 581	
*Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	6 547 668	6 650 000	6 600 463	
*Redevance d'assainissement non collectif	34 531	176 370,00	30 412	
*Contribution du budget principal à l'évacuation des eaux pluviales	3 913 298	3 952 431	3 952 431	
*Autres prestations de service	409 545	550 000	225 407	
>Produits des activités annexes	198 803	245 654	315 969	
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>2 762 461</b>	<b>1 982 218</b>	<b>2 937 050</b>	<b>6%</b>
>Primes d'épuration	2 651 158	1 914 832	2 625 968	
>Autres subventions d'exploitation	111 303	67 386	331 082	
<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>228 848</b>	<b>429 383</b>	<b>196 416</b>	<b>-14%</b>
<b>Atténuation de charges</b>	<b>23 615</b>	<b>0</b>	<b>33 005</b>	<b>40%</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>387 325</b>	<b>422 700</b>	<b>420 210</b>	<b>8%</b>
> Reprise sur amortissement	370 074	407 500	407 290	
>Autres	17 251	15 200	12 919	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>41 425 196</b>	<b>41 716 895</b>	<b>42 089 938</b>	<b>2%</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>				
<b>Charges à caractère général</b>	<b>15 025 655</b>	<b>15 320 399</b>	<b>13 063 210</b>	<b>-13%</b>
>Achats	1 813 410	1 815 061	1 449 319	
*Energie, eau	1 058 930	1 153 650	871 920	
*Fournitures et matériel	754 480	661 411	577 400	
>Autres charges externes	12 477 596	13 042 085	11 165 934	
*Entretien et réparations	5 982 068	5 993 149	4 867 480	
*Services extérieurs	5 938 595	6 290 144	5 707 147	
*Autres services extérieurs	556 933	758 792	591 307	
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	734 649	463 253	447 957	
<b>Charges de personnel</b>	<b>6 094 396</b>	<b>6 535 463</b>	<b>6 027 023</b>	<b>-1%</b>
>Remboursement au budget principal des charges de personnel	3 717 019	3 757 834	3 516 085	
>Charges de personnel	2 377 377	2 777 629	2 510 938	
<b>Atténuation de produits</b>	<b>6 000 000</b>	<b>6 500 000</b>	<b>6 500 000</b>	<b>8%</b>
>Reversement redevance modernisation	6 000 000	6 500 000	6 500 000	

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT- Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	Evolution CA 2016/2015
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 321 336</b>	<b>1 404 403</b>	<b>1 310 992</b>	<b>-0,78%</b>
>Frais généraux	664 752	675 035	675 035	
>Autres charges de gestion courante	656 584	729 368	635 957	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>2 181 192</b>	<b>2 184 300</b>	<b>1 968 102</b>	<b>-10%</b>
>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	500	0	
>Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 340 805	1 343 800	1 198 800	
>Remboursements d'avoirs	400 935	440 000	421 323	
>Autres charges exceptionnelles	439 452	400 000	347 979	
<b>Dotations aux dépréciations pour créances irrécouvrables</b>	<b>150 000</b>	<b>250 000</b>	<b>250 000</b>	<b>67%</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement (hors intérêt dette)</b>	<b>30 772 578</b>	<b>32 194 565</b>	<b>29 119 327</b>	<b>-5%</b>
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>10 652 618</b>	<b>9 522 330</b>	<b>12 970 611</b>	
Intérêt de la dette	171 654	645 740	271 151	<b>58%</b>
<b>EPARGNE BRUTE (hors excédent)</b>	<b>10 480 964</b>	<b>8 876 590</b>	<b>12 699 460</b>	
Remboursement de capital (hors refinancement)	2 017 569	9 281 000	2 675 406	<b>33%</b>
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>8 463 395</b>	<b>-404 410</b>	<b>10 024 054</b>	

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT- Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	% Réalisation Budget 2016	% réalisation mandaté et engagé 2016
<b>SECTION INVESTISSEMENT RECETTES</b>					
Subventions	693 430	6 574 656	2 219 671	34%	78%
Recettes d'investissement diverses	703	0	1 772		
Cessions	5 250	294 300	5 200	1,77%	1,77%
<b>Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt)</b>	<b>699 383</b>	<b>6 868 956</b>	<b>2 226 643</b>	<b>32%</b>	<b>74%</b>
<b>SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES</b>					
Frais d'études	122 433	467 153	93 044	20%	50%
Acquisitions	5 064 391	8 125 248	5 813 913	72%	93%
Travaux en-cours	7 677 948	25 600 291	9 431 575	37%	65%
Autres dépenses d'investissement		145 418	45 200	31%	93%
<b>Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)</b>	<b>12 864 772</b>	<b>34 338 110</b>	<b>15 383 732</b>	<b>45%</b>	<b>72%</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT- Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016
Epargne brute (hors excédent)	10 480 964	8 876 590	12 699 460
Excédent de fonctionnement	662 054,06	3 212 853,43	3 212 853,43
<b>Epargne Brute avec excédent de fonctionnement</b>	<b>11 143 018</b>	<b>12 089 443</b>	<b>15 912 313</b>
Total Recettes Investissement hors excédent	699 383	6 868 956	2 226 643
Excédent fonctionnement et Investissement	8 105 852	16 496 794	16 496 794
Recettes Emprunts	14 000 000	2 181 392	0
Recettes Emprunts AESN	643 736	5 982 524	3 201 834
<b>Total Recettes Investissement</b>	<b>23 448 971</b>	<b>31 529 666</b>	<b>21 925 271</b>
Dépenses investissement hors déficit	12 864 772	34 338 110	15 383 732
Déficit investissement			
Remboursement de capital	2 017 569	9 281 000	2 675 406
<b>Total Dépenses Investissement</b>	<b>14 882 342</b>	<b>43 619 110</b>	<b>18 059 138</b>
<b>Résultat brut comptable</b>	<b>19 709 648</b>	<b>0</b>	<b>19 778 446</b>
Restes à Réaliser recettes 2016	2 812 318	0	5 668 362
Restes à réaliser recettes emprunts 2016			
Restes à Réaliser dépenses 2016	9 563 927	0	9 185 755
<b>Résultat net comptable</b>	<b>12 958 039</b>	<b>0</b>	<b>16 261 054</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF - REGIE RESEAU SEINE CREATION - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	Evolution CA 2016/2015
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES</b>				
Ventes de produits, prestations de service	5 947	5 635	5 619	-6%
Subventions d'exploitation	973 692	670 188	267 547	-73%
Autres produits de gestion courante	474 869	356 052	473 802	-0,22%
>Revenus des immeubles	432 818	302 600	425 953	
>Produits divers de gestion courante	42 051	53 452	47 848	
Produits exceptionnels	4 200	0	0	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>1 458 708</b>	<b>1 031 875</b>	<b>746 968</b>	<b>-49%</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>				
Charges à caractère général	374 171	581 290	371 989	-0,58%
>Achats	114 450	124 847	68 289	
*Energie, eau	58 818	55 550	44 060	
*Fournitures et matériel	55 632	69 297	24 229	
>Autres charges externes	190 040	363 934	225 588	
*Entretien et réparations	38 187	154 748	93 473	
*Services extérieurs	69 854	77 846	50 498	
*Autres services extérieurs	81 999	131 340	81 617	
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	69 681	92 509	78 111	
Charges de personnel	549 665	599 954	566 935	3%
Autres charges de gestion courante	65 021	92 168	91 088	40%
>Frais généraux	62 183	84 868	84 868	
>Autres charges de gestion courante	2 838	7 300	6 220	
Charges exceptionnelles	1 517	8 135	7 483	
<b>Total des dépenses de fonctionnement (hors intérêt dette)</b>	<b>990 374</b>	<b>1 281 547</b>	<b>1 037 494</b>	<b>5%</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF - REGIE RESEAU SEINE CREATION - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	Evolution CA 2016/2015
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>468 333</b>	<b>-249 672</b>	<b>-290 526</b>	
Intérêt de la dette				
<b>EPARGNE BRUTE (hors excédent)</b>	<b>468 333</b>	<b>-249 672</b>	<b>-290 526</b>	
Remboursement de capital (hors refinancement)				
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>468 333</b>	<b>-249 672</b>	<b>-290 526</b>	

**COMPTE ADMINISTRATIF - REGIE RESEAU SEINE CREATION - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016	% Réalisation Budget 2016	% réalisation mandaté et engagé 2016
<b>SECTION INVESTISSEMENT RECETTES</b>					
Recettes d'investissement diverses	0	0	312		
<b>Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>312</b>		
<b>SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES</b>					
Frais d'études	64 531	13 426	7 081	53%	53%
Acquisitions	35 245	126 199	55 117	44%	49%
Travaux en-cours	76 140	231 426	125 578	54%	81%
<b>Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)</b>	<b>175 916</b>	<b>371 051</b>	<b>187 777</b>	<b>51%</b>	<b>69%</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF - REGIE RESEAU SEINE CREATION - Exercice 2016**

	CA 2015	Budget Total 2016	CA 2016
Epargne brute (hors excédent)	468 333	-249 672	-290 526
Excédent de fonctionnement	252 783	536 941	536 941
<b>Epargne Brute avec excédent de fonctionnement</b>	<b>721 117</b>	<b>287 269</b>	<b>246 415</b>
Total Recettes Investissement hors excédent	0	0	312
Excédent fonctionnement et Investissement	84 316	134 426	134 426
Recettes Emprunts			
<b>Total Recettes Investissement</b>	<b>84 316</b>	<b>134 426</b>	<b>134 738</b>
Dépenses investissement hors déficit	175 916	371 051	187 777
Déficit investissement	8 794	50 644	50 644
Remboursement de capital			
<b>Total Dépenses Investissement</b>	<b>184 710</b>	<b>421 695</b>	<b>238 420</b>
<b>Résultat brut comptable</b>	<b>620 723</b>	<b>0</b>	<b>142 733</b>
Restes à Réaliser recettes 2016		0	
Restes à Réaliser dépenses 2016	83 782	0	68 686
<b>Résultat net comptable</b>	<b>536 941</b>	<b>0</b>	<b>74 047</b>



**Jean-Christophe BERGE**

Tél. 01 55 34 40 13 | Fax 01 40 41 00 95

Mail : [jcberge@fcl.fr](mailto:jcberge@fcl.fr)

**Antoine PICARD**

Tél. 01 55 34 40 21 | Fax 01 40 41 00 95

Mail : [apicard@fcl.fr](mailto:apicard@fcl.fr)



# Métropole Rouen Normandie

## / Rapport financier 2016



87 rue St-Lazare | 75009 Paris

Tél. 01 55 34 40 00 | Fax 01 40 41 00 95

Mail : [fcl@fcl.fr](mailto:fcl@fcl.fr)

[www.fcl.fr](http://www.fcl.fr)



## SOMMAIRE

<b>I.</b>	<b>L'ANNEE 2016 EN SYNTHESE</b>	<b>3</b>
<b>II.</b>	<b>ELEMENTS DE CONTEXTE</b>	<b>4</b>
II.1)	2016, SECONDE ANNEE D'EXISTENCE DES METROPOLES ISSUES DE LA LOI MPTAM	4
II.2)	UNE POURSUITE DES TRANSFERTS DES COMMUNES VERS LA METROPOLE	5
II.3)	LA POURSUITE DE LA MONTEE EN PUISSANCE DE LA CONTRIBUTION AU REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES	5
<b>III.</b>	<b>METHODOLOGIE EMPLOYEE ET PRINCIPAUX PRINCIPES D'ANALYSE</b>	<b>7</b>
III.1)	METHODOLOGIE EMPLOYEE	7
a.	Période et périmètre de consolidation	7
b.	Les retraitements effectués	7
c.	Les panels de comparaison	8
<b>IV.</b>	<b>LA SITUATION FINANCIERE DE LA MRN EN 2016</b>	<b>9</b>
IV.1)	EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9
a.	Une nouvelle progression de l'épargne brute	9
IV.2)	DES RECETTES EN HAUSSE MALGRE UNE FISCALITE MOINS DYNAMIQUES	10
a.	Un moindre dynamisme des principales taxes	11
b.	Dotations et participations (117.4 M€, +10.1%) : une hausse liée à la compensation des transferts du département	17
c.	Des produits des services portés par les budgets eau, déchets ménagers et le budget principal (93.1 M€, +5%)	18
d.	Autres recettes (16.1 M€, +7.2 %) : baisse des redevances au budget principal et hausse des produit sur le budget transport	19
3)	UNE HAUSSE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT IDENTIQUE A 2015	20
a.	Charges à caractère général (136,9 M€, +5.2%) : une hausse concentrée sur le budget principal	21
b.	Frais de personnel (78.1 M€, +17.4%)	21
c.	Recul des charges de gestion courante (119.3 M€, -2.2%) lié à la baisse des subventions transport	22
d.	Ajustement mécanique des attributions de compensation versées aux communes (79.3 M€, -7.3%)	23
e.	Poursuite de la montée en puissance du dispositif de solidarité communautaires (DSC à 12.6 M€, +5.9%)	23
f.	Augmentation modérée des frais financiers (11 M€, +7.2%) sous l'effet d'un recours accru à l'emprunt	23
IV.4)	EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	24
IV.4-1)	Des dépenses d'investissement supérieures à 150 M€	24
IV.4-2)	Les principales opérations d'équipement de l'année	27
IV.4-3)	Mode de financement des investissements	28
IV.4-4)	Evolution de la dette et des ratios d'endettement	29
a.	Une dette consolidée à 368.8 M€ au 31 décembre 2016	29
b.	Un coût moyen de la dette relativement peu élevé	31
c.	Des ratios d'endettement qui demeurent satisfaisants	32

## I. L'ANNEE 2016 EN SYNTHÈSE

2016, seconde année d'existence en tant que telle de la Métropole Rouen Normandie, est marquée par une poursuite des transferts de compétences, à la fois en provenance des communes (musées, voiries), mais aussi du département (voirie).

Au plan financier, on notera en particulier une stabilisation du niveau d'épargne en dépit de la baisse de 4.3 M€ de la dotation d'intercommunalité. L'année 2016 constitue en effet pour la métropole la première année de véritable impact de la contribution au redressement des finances publiques sur le montant des dotations.

Cette bonne tenue de l'épargne brute s'explique par une progression globalement identique des recettes et des dépenses, la hausse de ces dernières restant maîtrisée en dépit des nouveaux transferts de compétences.

A noter concernant la section d'investissement :

- un effort d'investissement qui demeure soutenu (150 M€ de dépenses d'investissement hors dette) ;
- une reprise modérée du recours à l'emprunt : la mobilisation d'emprunts nouveaux a été supérieure aux remboursements, d'où une progression de la dette bancaire ;
- Un encours de dette global qui augmente, au-delà de la progression de la dette classique, sous l'effet de la dette transférée par le département du fait de la reprise de la compétence voirie : l'encours passe ainsi de 297 à 352 M€, hors prise en compte des engagements au titre du contrat de partenariat éclairage public.
  
- Au final, des ratios budgétaires qui demeurent satisfaisants et traduisent des fondamentaux financiers sains :
  - un taux d'épargne brute stable par rapport à 2015 (20.4%) et qui demeure supérieur à la moyenne des échantillons de comparaison,
  - des ratios d'endettement très inférieurs aux échantillons de comparaison (capacité de désendettement à 3.1 années pour 4.9 années en moyenne en 2015 pour les métropole et 6.1 pour les communautés d'agglomération).

La métropole conserve donc des marges de manœuvres aussi bien au niveau de sa capacité d'emprunt que de ses taux d'imposition, ces derniers étant significativement plus faibles que la moyenne des métropoles.

Ces marges de manœuvres seront précieuses dans les années à venir compte tenu d'une pression toujours accrue sur les finances des collectivités locales : poursuite de la montée en puissance de la contribution au redressement des finances publiques programmée en 2017, très probable en 2018, incertitudes sur l'éligibilité de la collectivité au reversements du FPIC sur les années à venir, revalorisation probable des grilles indiciaires,....

## II. ELEMENTS DE CONTEXTE

### II.1) 2016, seconde année d'existence des métropoles issues de la loi MAPTAM

Pour mémoire, la loi MAPTAM avait consacré la création de deux types de métropoles au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- Les métropoles à statut particulier de Paris, Lyon et Aix-Marseille-Provence
- Les métropoles de droit commun qui peuvent être créées demande des collectivités concernées.

Ont ainsi été transformés par décret en métropole, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les EPCI à fiscalité propre qui forment un ensemble de plus de 400 000 habitants dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants (9 EPCI sans compter les métropoles de Lyon, Aix-Marseille-Provence ni la métropole du Grand Paris).

Certains EPCI ont en outre pu obtenir par décret le statut de métropole, à leur demande :

- Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui forment, à la date de la création de la métropole, un ensemble de plus de 400 000 habitants et dans le périmètre desquels se trouve le chef-lieu de région.

Cette disposition concerne l'agglomération de Montpellier.

- Les établissements publics de coopération intercommunale centres d'une zone d'emplois de plus de 400 000 habitants, au sens de l'Institut national de la statistique et des études économiques, et qui exercent les compétences d'une métropole.

Brest Métropole et Montpellier Méditerranée Métropole ont utilisé cette possibilité.

Au final, 11 métropoles ont été créées en dehors de Paris, Lyon et Aix-Marseille-Provence :

2016	Pop Insee 2016
Métropole Nice Côte d'Azur	542 891
Rennes Métropole	438 526
Montpellier Méditerranée Métropole	449 026
Brest Métropole	213 171
Toulouse Métropole	748 149
Nantes Métropole	625 118
Strasbourg Eurométropole	483 194
Grenoble-Alpes Métropole	450 494
Métropole européenne de Lille	1 145 501
Bordeaux Métropole	763 485
<b>Métropole Rouen Normandie</b>	<b>498 448</b>

## II.2) Une poursuite des transferts des communes vers la métropole

2016 se caractérise pour la MRN par une poursuite des transferts de compétence en provenance des communes. Les principaux transferts réalisés sur 2016 sont les suivants :

### Des communes vers la métropole

- Transferts spécifiques Ville de Rouen : Stade Diochon
- Transfert des Musées
- Complément transfert compétence voirie
- transfert taxe foncière MIN
- Taxe d'aménagement (30 % du montant total perçu sur le territoire, le principe d'une progressivité du reversement aux communes ayant été acté lors de la CLECT du 25/05/2016- 60% en 2017, 80% en 2018, 100% du montant total en 2019).

### De la métropole vers les communes

- Transfert de l'Ecole de Musique et de Danse à la commune de Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

L'année est en outre marquée par le transfert de la compétence voirie en provenance du département.

Ces transferts se réalisent dans un contexte budgétaire et financier contraint pour les collectivités, avec l'accentuation en 2016 de la contribution de ces dernières au redressement des finances publiques (baisse des concours financiers de l'Etat aux collectivités).

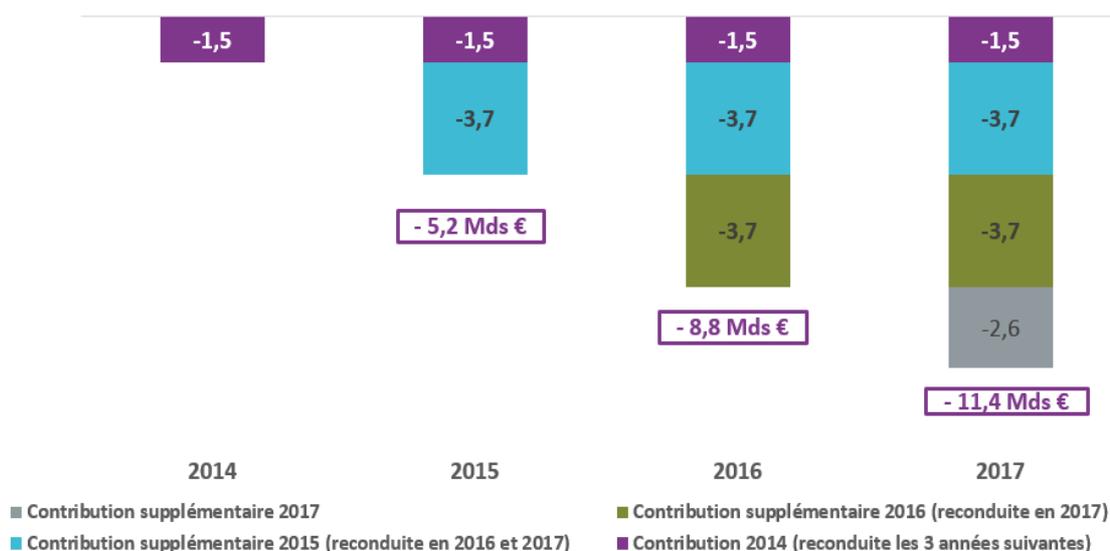
## II.3) La poursuite de la montée en puissance de la contribution au redressement des finances publiques

Au niveau national, la baisse des concours financiers de l'Etat représente, pour l'ensemble des collectivités, 11.4 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Pour l'année 2016, l'effort supplémentaire demandé aux collectivités est identique à celui de 2015, soit 3.7 Md€. Rappelons que pour la MRN l'impact de la contribution au redressement des finances publiques avait été atténué en 2015 par le « bonus » lié au passage au statut de métropole. En 2016, la métropole subit donc de pleinement cette contribution imposée par l'Etat.

Pour l'année 2017, l'effort supplémentaire est de 2,635 Md€ soit un retrait par rapport à 2016 du fait de la réduction de moitié de la contribution du bloc communal conformément aux annonces du Président de la République en clôture du congrès des Maires le 2 juin 2016.

### Contribution des collectivités au redressement des finances publiques (2014-2017, en Mds €)



En ce qui concerne la MRN, la contribution cumulée au redressement des comptes de l'Etat depuis 2014 est de 18.8 M€.

	2014	2015	2016	Variation 2015-2016 (en M€)
<b>Dotation de base</b>	6,1 M€	30,1 M€	30,1 M€	<b>0,01 M€</b>
<b>Dotation de péréquation</b>	10,9 M€	0,0 M€	0,0 M€	
<b>Garantie</b>	8,1 M€		0,0 M€	
<b>CRFP 2014</b>	-1,9 M€	-1,9 M€	-1,9 M€	
<b>CRFP 2015</b>		-4,5 M€	-4,5 M€	
<b>CRFP 2016</b>			-4,3 M€	<b>-4,3 M€</b>
<b>Dotation d'intercommunalité</b>	<b>23,3 M€</b>	<b>23,7 M€</b>	<b>19,4 M€</b>	<b>-4,3 M€</b>
<b>CRFP totale par année</b>	<b>-1,9 M€</b>	<b>-6,3 M€</b>	<b>-10,7 M€</b>	
<b>Contribution cumulée depuis 2014</b>	<b>-1,9 M€</b>	<b>-8,2 M€</b>	<b>-18,8 M€</b>	

### III. METHODOLOGIE EMPLOYEE ET PRINCIPAUX PRINCIPES D'ANALYSE

#### III.1) Méthodologie employée

##### a. Période et périmètre de consolidation

Ce rapport porte sur les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes de la métropole en 2016, et se concentre sur les mouvements réels des sections de fonctionnement et d'investissement. Les mouvements d'ordre, écritures comptables ne donnant lieu à aucun mouvement effectif de fonds sont donc exclus de l'analyse.

L'évolution en grandes masses des principaux comptes et ratios à partir de 2013 est toutefois présentée, afin de donner une vision dynamique des équilibres financiers de la collectivité.

L'analyse porte en outre sur l'ensemble des budgets existants à la clôture des comptes 2016, à savoir le budget principal et les six budgets annexes (budgets Déchets Ménagers, Transport, Aménagement des Zones d'Activités Economiques, Régies Eau, Assainissement, Seine Création).

##### b. Les retraitements effectués

Les retraitements effectués sont de deux ordres :

- Les retraitements liés à la consolidation qui consistent pour l'essentiel en la neutralisation des flux croisés entre les différents budgets (mise à disposition de personnel, facturation de frais de structure, subventions d'équilibre,...).
- Les retraitements analytiques destinés à donner une image plus fidèle de la situation financière de la collectivité : basculement en investissement des mouvements exceptionnels tels que les produits de cessions, neutralisation des emprunts revolving constatés à la fois en dépenses et en recettes d'investissement en particulier.

A noter concernant ces premiers retraitements, la neutralisation de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte au budget Assainissement. Ce retraitement, non effectué lors de précédents rapports a été réalisé sur l'ensemble de la période d'analyse afin de garantir la cohérence de l'analyse.

### c. Les panels de comparaison

Les principaux ratios financiers de la MRN sont ensuite comparés à deux échantillons :

- Les 10 Métropoles de droit commun existantes en 2015 (les métropoles de Paris, Lyon et Aix- Marseille-Provence n'ont pas été retenues compte tenu de leur spécificité, et la MRN n'est pas intégrée à l'échantillon de comparaison). Cet échantillon est nommé Métropoles dans les différents tableaux et graphiques.
- L'ensemble des communautés d'agglomération de métropole (périmètre 2015 des Communautés d'agglomération).

Il convient de préciser que ces deux échantillons ont eux aussi fait l'objet de retraitements, selon une méthode analogue à celle utilisée pour la MRN. Toutefois, les retraitements effectués pour ces échantillons ne peuvent prétendre à la même précision dans la mesure où seule l'information disponible dans les comptes de gestion a été exploitée.

## IV. LA SITUATION FINANCIERE DE LA MRN EN 2016

### IV.1) Evolution de la section de fonctionnement

#### a. Une nouvelle progression de l'épargne brute

	2013	2014	2015	2016
<b>Epargne brute consolidée</b>	<b>93,6 M€</b>	<b>91,1 M€</b>	<b>111,3 M€</b>	<b>113,9 M€</b>

#### Focus :

##### Définition et utilité de l'épargne brute

L'épargne brute est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses correspondantes. On calcule également en général le taux d'épargne brute (épargne brute ramenée aux recettes réelles de fonctionnement), ce qui permet de connaître la part des recettes de fonctionnement non consommée par les dépenses de fonctionnement.

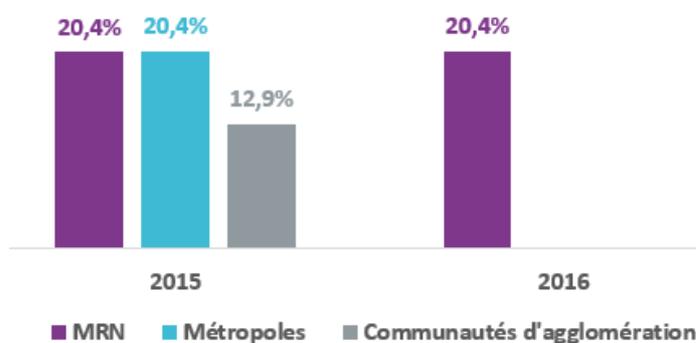
L'épargne brute permet :

- d'assurer la solvabilité de la collectivité et notamment sa capacité à rembourser le capital de dette ;
- d'autofinancer une partie des investissements, notamment les dépenses récurrentes (bâtiments, équipements, etc...).

**Elle doit donc être cohérente avec le capital de dette à rembourser chaque année et le niveau d'investissement envisagé.** Une épargne nette positive permet de s'assurer que l'épargne couvre au minima le remboursement du capital de dette.

L'épargne brute consolidée de la MRN atteint 113.9 M€ en 2016, et se maintient à 20.4% des recettes de fonctionnement hors cession. Ce niveau, se situe dans la moyenne des métropoles et demeure supérieur à celui des communautés d'agglomérations.

Taux d'épargne brute consolidé hors cession  
(2015-2016)

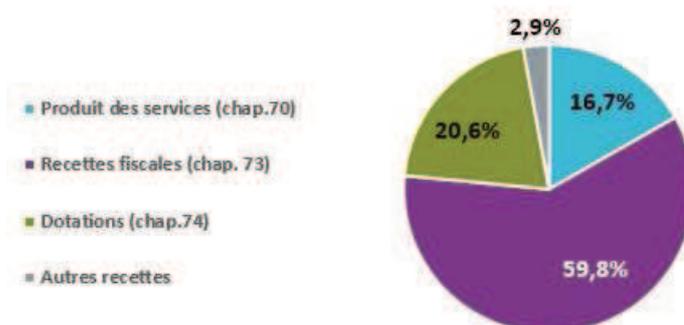


Cette stabilité du taux d'épargne s'explique par une progression homogène des recettes et des dépenses de fonctionnement entre 2015 et 2016 (+2.2%).

## IV.2) Des recettes en hausse malgré une fiscalité moins dynamiques

	2013	2014	Var. n-1	2015	Var. n-1	2016	Var. n-1
<b>Recettes réelles de fonctionnement hors cession</b>	<b>511,3 M€</b>	<b>515,2 M€</b>	<b>+ 0,8%</b>	<b>545,4 M€</b>	<b>+ 5,9%</b>	<b>557,3 M€</b>	<b>+ 2,2%</b>
Produit des services (chap.70)	79,3 M€	81,3 M€	+ 2,5%	88,7 M€	+ 9,2%	93,1 M€	+ 5,0%
Chap. 73 (recettes fiscales, attributions de compensation et péréquation)	310,5 M€	315,8 M€	+ 1,7%	334,9 M€	+ 6,0%	333,2 M€	- 0,5%
Dotations (chap.74)	110,2 M€	106,4 M€	- 3,5%	106,7 M€	+ 0,3%	114,8 M€	+ 7,6%
Autres recettes	11,2 M€	11,7 M€	+ 4,3%	15,0 M€	+ 28,6%	16,1 M€	+ 7,2%

Composition des recettes réelles de fonctionnement consolidées 2016



Les recettes réelles de fonctionnement consolidées de la MRN atteignent 557.3 M€ à fin 2016, soit une hausse de 2.2% par rapport à 2015, inférieure aux autres métropoles (+3.1%).

Cette progression résulte pour l'essentiel :

- de la poursuite de la croissance des produits des services et des domaines,
- de la perception par la MRN, pour la première année, de ressources du département en contrepartie du transfert de la compétence voirie,
- de la poursuite de la montée en puissance du FPIC.

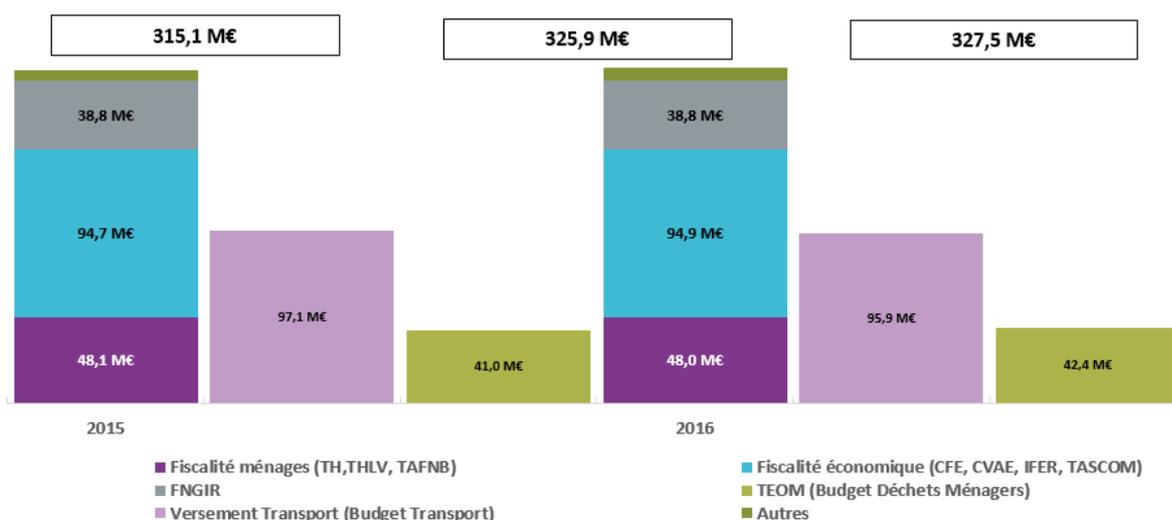
Ces différentes hausses viennent compenser le moindre dynamisme des recettes fiscales et le recul des attributions de compensation induit par le transfert de nouvelles compétences.

## a. Un moindre dynamisme des principales taxes

Hors attribution de compensation et reversements au titre du FPIC, les recettes fiscales de la métropole affichent une croissance relativement faible en 2016 : +0.25% contre +3% en 2015. Ces recettes sont constituées principalement de 5 composantes :

- La fiscalité « ménages » regroupant la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Cette fiscalité dite modulable (car associée à un pouvoir d'action sur les taux), atteint 48.0 M€ en 2016 et représente 14.7 % des recettes fiscales totales de la MRN.
- La fiscalité économique acquittée par les entreprises présentes sur le territoire (fiscalité modulable pour la CFE et la TASCOM, sans pouvoir de taux pour la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises-CVAE- et les Impôts Forfaitaires sur les Entreprises de Réseaux-IFER-), s'établit à 94.9 M€ en 2016 et contribue à 29 % aux recettes fiscales de la métropole ;
- Le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR), dispositif instauré en 2011 visant à neutraliser les conséquences financières de la suppression de la Taxe Professionnelle ; cette recette dont le montant est figé à 38.8 M€ depuis 2013 représente en 2016 11.9% de la fiscalité de la métropole ;
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), perçue par le budget Déchets Ménagers, qui s'élève à 42.4 M€ en 2016 et contribue à hauteur de 13 % aux recettes fiscales de la MRN (fiscalité modulable) ;
- Le Versement transport, contribution due par les employeurs privés ou publics du territoire et perçu par le budget Transport (fiscalité modulable). Le montant de cette contribution est de 95.9 M€ en 2015, soit 29.3% des recettes fiscales totales.

**Evolution des recettes fiscales de la MRN hors attribution de compensation  
(période 2014-2016)**



▪ **Fiscalité ménages (48.0 M€, -0.23%)**

Le produit de la taxe d'habitation s'établit à 46 .7 M€, soit un recul de 0.4% par rapport à 2015. Ce retrait s'explique par l'impact sur l'exercice du dispositif temporaire d'exonération des personnes de condition modeste (cf. focus). Une partie du manque à gagner en recettes (1.4 M€) sera compensé via le versement d'un complément de compensation d'exonération de TH en 2017 (1.2 M€). Les autres recettes de fiscalité ménages (THLV, TFNB, TAFNB) affichent quant à elle une progression de 6.7% pour s'établir à 1.06 M€ contre 992 K€ en 2015.

▪ **Fiscalité économique (94.9 M€, +0.2%)**

- Tassement du dynamisme des recettes de CFE (51.4 M€, +0.7%), après une croissance de 1.5% en 2015. Rappelons que le taux moyen pondéré de CFE, en cours d'harmonisation, reste inchangé à 25.3%.
- Confirmation de la progression des autres recettes (IFER et TASCOM, 8.67 M€, +4.3%).
- Recettes de CVAE à 34.78 M€, soit une baisse de 1.5% par rapport à 2015.

La répartition de la CVAE perçue par secteurs d'activités montre par ailleurs la présence de contributeurs à la fois dans l'industrie et le tertiaire :

Secteur d'activité (nomenclature NACE)	Poids dans la CVAE 2016
Industrie manufacturière	21,0%
Commerce	16,9%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	12,6%
Activités financières et d'assurance	10,1%
Transports et entreposage	8,1%
Construction	7,5%
Activités de services administratifs et de soutien	6,8%
Santé humaine et action sociale	4,5%
Information et communication	3,8%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,4%
Hébergement et restauration	2,1%
Activités immobilières	1,2%
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,8%
Autres activités de services	0,7%
Enseignement	0,5%
Administration publique	0,3%
Arts, spectacles et activités récréatives	0,3%
Industries extractives	0,1%
Activités extra-territoriales	0,1%
Agriculture, sylviculture et pêche	0,1%

### Focus :

## Le dispositif d'exonération de Taxe d'habitation des personnes de condition modeste

Sont en principe exonérés de la taxe d'habitation afférente à l'habitation principale, les contribuables de condition modeste, notamment ceux âgés de plus de 60 ans ainsi que les veuves et veufs dont le montant des revenus de l'année précédente n'excède pas une certaine limite.

Or, du fait de différentes mesures prises en matière d'impôt sur le revenu en 2013, de nombreux contribuables avaient perdu en 2014 le bénéfice de ces exonérations en raison d'un abaissement du seuil d'exonération ou d'une augmentation du revenu fiscal de référence.

Un dispositif temporaire avait permis en 2014 de neutraliser l'impact de ces mesures à la fois sur les contribuables et les collectivités. La LFI 2015 a quant à elle restauré ces exonérations mais pour une durée limitée à deux années. Elle prévoit en outre un mécanisme de lissage des sorties d'exonération de ces contribuables en 2017 et 2018 : la valeur locative des locaux habités par les personnes concernées servant à l'établissement de la TH sera réduite de deux tiers la troisième année (2017) et d'un tiers la quatrième année (2018).

### Impact de ce dispositif sur les bases et les recettes de TH

**Bases 2015 :** En 2015, les collectivités locales qui perçoivent la taxe d'habitation ont enregistré une augmentation de leurs bases imposables plus importante que la normale, car les exonérations ont été intégralement prises en charges par l'Etat via des dégrèvements. Le maintien de cette exonération a donc été neutre pour les collectivités.

**Bases 2016 :** Pour l'année 2016, ces exonérations sont revenues en déduction des bases, ce qui s'est traduit pour un certain nombre de collectivités par un moindre dynamisme, voire un recul des recettes de TH. La perte consécutive de recette sera compensée en 2017 via la compensation d'exonération de TH. Cette compensation sera toutefois partielle car le taux appliqué aux bases exonérées en 2016 ne correspond pas à celui voté par la collectivité la même année, mais à celui de 1991.

Selon la même logique, les bases de 2017 seront à nouveau impactées par ce dispositif mais dans une moindre mesure compte tenu du retour progressif à imposition des personnes concernées.

Impacts du dispositif d'exonération des personnes de condition modeste sur les recettes de la MRN						
Impact sur les recettes fiscales	2014	2015	Evol. n/n-1 (%)	2016	Evol. n/n-1 (%)	2017
Total des exonérations de taxe d'habitation (a)	53 002 073	41 326 292	-22,0%	61 273 666	48,3%	
dont exonération personnes de condition modeste	12 402 740			17 167 589		
Taux TH ( c )	8,35%	8,35%		8,35%		8,35%
Pertes en recettes liées aux exonérations (d) = (a)*( c )	4 425 673	3 450 745	-22,0%	5 116 351	48,3%	
dont Pertes liées au dispositif d'exonération des personnes de condition modeste ( e ) = (b)*( c )	1 035 629	0		1 433 494		
Calcul de la compensation d'exonération de taxe d'habitation						
	2014	2015	Evol. n/n-1 (%)	2016	Evol. n/n-1 (%)	2017
Taux TH 1991 (f)	7,06%	7,06%		7,06%		
Total des compensations d'exonérations de TH au titre de n-1 (g) = (a)*(f)	3 298 032	3 741 946	13,5%	2 917 636	-22,0%	4 325 920
dont compensation liée au dispositif d'exonération des personnes de condition modeste (h) = (b)*(f)		875 633				1 212 032
<b>Coût du dispositif d'exonération des personnes de condition modeste pour la MRN</b>		159 995				221 462

## ▪ Versement transport (95.9 M€, -1.25%)

La baisse apparente des recettes associées à cette contribution s'explique en premier lieu par des régularisations exceptionnelles survenues en 2015 à hauteur de 2 M€. Après retraitement de cette composante exceptionnelle, les recettes liées au versement transport sont quasiment identiques à celles de 2015.

Le relèvement du seuil de 9 à 11 salariés, à partir duquel les entreprises sont imposables, laissait présager une réduction de l'assiette de cette taxe et donc un tassement du produit fiscal (cf. focus). Ce relèvement n'a manifestement pas eu d'incidence néfaste en 2016 pour la MRN, compte tenu d'une bonne tenue de l'emploi salarié sur les deux principaux bassins d'emploi de la Métropole. La différence engendrée par ce nouveau seuil sera compensée par l'Etat. Le montant du VT n 2016 s'est élevé à 95,9M€ dont la compensation attendue de 0,85 M€,

### Focus :

#### **Le versement transport**

Le versement transport (VT) est une contribution locale des employeurs qui permet de financer les transports en commun. Elle est perçue par les autorités organisatrices de transports (commune, département, région, etc.). Le produit de cette cotisation est assis sur la rémunération des salariés des entreprises multiplié par le taux de contribution qui est déterminé par la commune ou le groupement de communes bénéficiaire.

Selon les derniers chiffres disponibles, cette cotisation représentait 3.6 Md€ au niveau national et finançait plus de 47% des dépenses liées au transport en commun (source GART, l'année des transports urbains de septembre 2015).

#### Les entreprises concernées :

Tout employeur public et privé à partir de 11 salariés (contre 9 salariés jusqu'au 31 décembre 2015) dont l'établissement est situé dans un périmètre de transport urbain. A noter que le relèvement du seuil d'imposition constitue potentiellement un manque à gagner pour les autorités organisatrices de transport. Ce manque à gagner est compensé trimestriellement par l'Etat (à développer).

Les fondations et associations reconnues d'utilité publique à but non lucratif et à caractère social, les représentants d'États étrangers et certains organismes internationaux ne sont pas assujettis à cette contribution.

#### Dispositifs d'exonération :

Les employeurs qui atteignent ou dépassent le seuil de 11 salariés sont dispensés du VT pendant 3 ans. Le montant du versement est réduit de 75 %, 50 % et 25 %, respectivement chacune des 3 années suivant la dernière année de dispense.

#### Calcul de la contribution :

La contribution est calculée sur la base des rémunérations des salariés, dont l'activité, occasionnelle ou non, a lieu à l'intérieur du périmètre concerné. Certaines rémunérations ne font pas partie de la base de calcul, notamment la garantie de ressources versée aux travailleurs handicapés, les rémunérations attribuées aux itinérants, aux apprentis, etc.

- **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (42.6 M€, +3.47%)**

Le dynamisme de cette taxe se confirme en 2016, avec une nouvelle progression de 3.5%, soit un supplément de 1.4 M€ par rapport à 2015, à taux inchangé (taux en cours de lissage, à 8.06%).

La TEOM a couvert en 2016, 68 % du financement des dépenses (fonctionnement + investissement) de collecte et traitement des ordures ménagères.

- **Une pression fiscale qui demeure faible**

En matière de pression fiscale, la MRN conserve comme en 2015 des taux de fiscalité sensiblement inférieurs à la moyenne (non pondérée par les bases dans le tableau ci-dessous) des métropoles. La MRN conserve sa place dans la hiérarchie : elle conserve le taux le plus faible en matière de CFE, occupe toujours la troisième position en termes de TH et de TFNB, et est l'une des dernières métropoles à ne pas avoir instauré de TFB.

	TH	Var. n-1	TFB	Var. n-1	TFNB	Var. n-1	CFE	Var. n-1
Métropole de Rouen Normandie	8,35%	0,00%	-	-	2,60%	0,00%	25,30%	0,00%
Métropole européenne de Lille	12,10%	0,00%	-	-	2,09%	0,00%	33,64%	0,00%
Bordeaux Métropole	8,22%	0,00%	-	-	3,23%	0,00%	35,06%	0,00%
Toulouse Métropole	16,50%	7,00%	5,96%	7,00%	33,75%	7,00%	35,86%	9,00%
Nantes Métropole	10,14%	18,50%	6,41%	872,70%	4,88%	0,00%	30,53%	0,00%
Métropole Nice Côte d'Azur	8,13%	0,00%	-	-	1,47%	0,00%	28,88%	0,00%
Strasbourg Eurométropole	11,08%	3,00%	1,13%	2,70%	4,87%	3,00%	26,43%	0,80%
Grenoble-Alpes Métropole	8,57%	0,00%	1,29%	0,00%	6,87%	0,00%	31,09%	0,00%
Montpellier Méditerranée Métropole	12,08%	0,00%	0,17%	0,00%	5,69%	0,00%	36,58%	0,00%
Rennes Métropole	13,64%	0,00%	1,73%	0,00%	6,10%	0,00%	28,73%	0,00%
Brest Métropole	13,64%	0,00%	2,93%	0,00%	8,15%	0,00%	29,17%	0,00%
<b>Moyennes 2016 des métropoles</b>	<b>11,13%</b>	<b>2,49%</b>	<b>2,80%</b>	<b>45,88%</b>	<b>7,25%</b>	<b>3,03%</b>	<b>31,02%</b>	<b>0,94%</b>

Précisons enfin qu'en 2016, 3 métropoles ont procédé à une hausse de leur taux d'imposition. La MRN a quant à elle conservé ses taux inchangés, et ce depuis 2011.

Il convient toutefois de rappeler que les taux d'impositions pris isolément constituent une mesure imparfaite de la pression fiscale exercée sur les contribuables d'un territoire.

- **Autres recettes fiscales : une progression du reversement lié au FPIC (4.3 M€, +22.6%)**

Pour mémoire, Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place en 2012. Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal.

Ce dispositif s'appuie sur la notion d'ensemble intercommunal, composée d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI) et de ses communes membres.

L'enveloppe nationale dédiée à ce fonds est fortement montée en charge depuis 2012, pour atteindre 1 Md€ en 2016.

Sont éligibles au reversement 60% des ensembles intercommunaux classés selon un indice synthétique.

Pour l'année 2016 :

- La métropole et ses communes membres ont bénéficié à la fois de la progression de 220 M€ des ressources dédiées au dispositif et de l'amélioration de l'indice du territoire au regard de la moyenne nationale. Le montant du reversement au profit du territoire s'établit donc à 12.8 M€, soit une progression de 22.6% par rapport à 2015.
- A mode de répartition inchangé (droit commun), et en l'absence de modification significative du coefficient d'intégration fiscal, la part du reversement revenant à la MRN progresse dans les mêmes proportions que le reversement global pour s'établir à 4.3 M€.

<b>Métropole Rouen Normandie</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Potentiel financier agrégé (20%)	606,78	598,45	594,48
Potentiel financier moyen	672,18	664,67	645,85
Revenu/hab (60%)	12 895 €	13 094 €	13 218 €
Revenu moyen/hab	13 834 €	14 119 €	14 269 €
Effort fiscal agrégé (20%)	1,22	1,22	1,21
Effort fiscal moyen	1,11	1,11	1,11
<b>Indice synthétique pour le reversement</b>	<b>1,09</b>	<b>1,09</b>	<b>1,081995</b>
Seuil d'éligibilité pour le reversement	1,09	1,09	1,07
<b>Eligible?</b>	<b>non</b>	<b>oui</b>	<b>oui</b>
Montant reversement bloc intercommunal	0 €	10 459 265 €	12 827 360 €
Cif		33,97%	33,95%
<b>Reversement revenant à la MRN</b>		<b>3 552 765 €</b>	<b>4 355 477 €</b>

## b. Dotations et participations (117.4 M€, +10.1%) : une hausse liée à la compensation des transferts du département

	2013	2014	Var. n-1	2015	Var. n-1	2016	Var. n-1
Dotation d'intercommunalité (budget principal)	26,1 M€	23,3 M€	- 10,7%	23,7 M€	+ 1,7%	19,4 M€	- 18,2%
Dotation de compensation (budget principal)	52,9 M€	52,3 M€	- 1,1%	51,2 M€	- 2,2%	50,2 M€	- 1,9%
DCRTP et DUCSTP (budget principal)	21,2 M€	21,1 M€	- 0,8%	20,8 M€	- 1,0%	20,8 M€	- 0,3%
Compensations des exonérations fiscales (budget principal)	3,2 M€	3,3 M€	+ 2,7%	3,7 M€	+ 13,5%	2,9 M€	- 22,0%
Autres participations	6,8 M€	6,4 M€	- 6,5%	7,2 M€	+ 13,3%	21,5 M€	+ 199,0%
<b>Total Dotations et participations</b>	<b>110,2 M€</b>	<b>106,4 M€</b>	<b>- 3,5%</b>	<b>106,7 M€</b>	<b>+ 0,3%</b>	<b>114,8 M€</b>	<b>+ 7,6%</b>

Les dotations et participations reçues par la MRN atteignent 114.8 M€ en 2016, soit 20.6% des recettes de la métropole contre 19.6% en 2015. Cette hausse est la résultante de deux mouvements contraires : la poursuite de la baisse tendancielle des dotations dans le cadre de la contribution de la métropole au redressement des finances publiques, et la progression des autres participations imputable notamment à la compensation du transfert de compétences du Département.

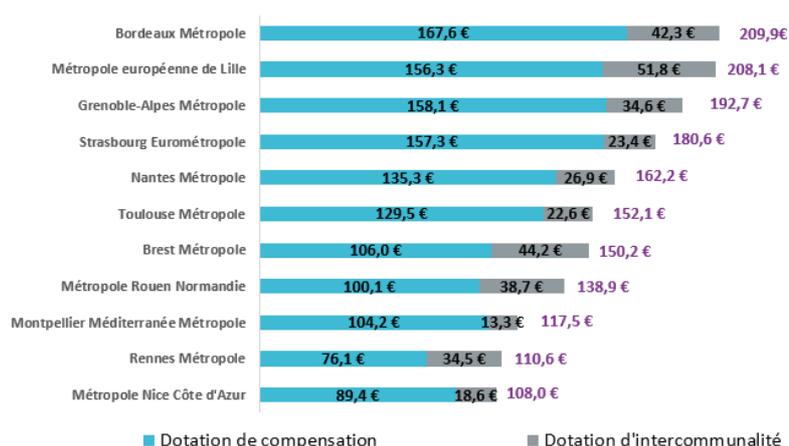
### ▪ Poursuite de la baisse des dotations de compensation et d'intercommunalité (69.58 M€, -7.1%)

La dotation de compensation s'établit à 50.17 M€ en 2016, soit un recul de 1.9% par rapport à 2015. Il convient de rappeler que cette dotation est une variable d'ajustement de l'évolution de la DGF, décidée par le Comité des Finances Locales. Elle fait à ce titre l'objet d'un écrêtement chaque année (2.2% en 2015 et 1.1% en 2014) pour financer d'autres composantes de la dotation globale de fonctionnement, en particulier la péréquation.

La dotation d'intercommunalité, constituée de deux composantes consécutivement au passage de la communauté au statut de métropole (une dotation de de 60€/habitant et une part garantie), s'établit quant à elle à 19.4 M€, soit un recul de 18.4%. Cette baisse est quasi exclusivement imputable à la poursuite de la montée en puissance de la contribution au redressement des finances publiques. La contribution supplémentaire, basée sur les recettes réelles de fonctionnement de 2014, est de 4.3 M€ en 2016.

Comparativement aux autres métropoles, la MRN occupe le quatrième rang des métropoles les moins bien dotées en € par habitant.

Dotations de compensation et d'intercommunalité 2016 (en €/hab. DGF)



### ■ Compensation du transfert de compétence du Département (13.7 M€)

Dans le cadre du transfert de la compétence voirie, la MRN s'est vue versée pour la première fois en 2016 une compensation par le Département de la Seine Maritime. Cette compensation qui atteint 13.69 M€ en 2016 explique l'essentiel de la hausse des autres participations.

### c. Des produits des services portés par les budgets eau, déchets ménagers et le budget principal (93.1 M€, +5%)

Ces recettes, qui proviennent pour l'essentiel de la tarification des consommations d'eau et des travaux d'assainissement, sont restées bien orientées en 2015.

Concernant la régie de l'eau, on notera en particulier une progression de 17% des recettes issues de la vente d'eau potable (26.69 M€ de recettes). Cette hausse s'explique principalement par une modification des écritures comptables associées à ces recettes (fusion sur un même poste comptable de la redevance investissement et de la part abonnement). Après neutralisation de ces modifications, la vente d'eau progresse toutefois de 5.25%.

Les redevances d'assainissement collectif restent dynamique également et s'établissent à 19.8 M€, soit une hausse de 9.4%. La contribution du budget assainissement est quant à elle restée stable en 2016 à 28 M€.

A noter par ailleurs :

#### Au budget déchets ménagers

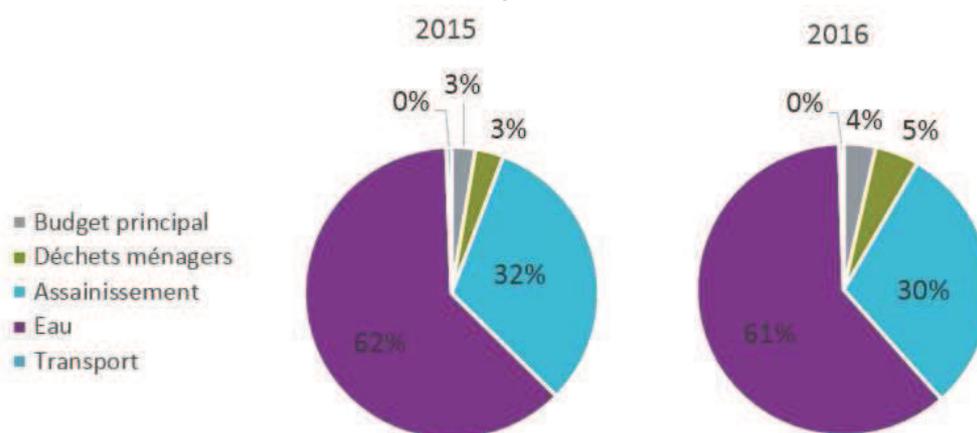
- Une hausse des recettes de redevance spéciale (+15%, à 2.8 M€) consécutivement à l'augmentation de la production des déchets concernés par la redevance,

- Une progression des autres redevances (1.6 M€ contre 271 K€ en 2015) liée à des régularisations de reversements de la participation à « l'éco mobilier » par le SMEDAR au titre des années 2014 et 2015.

### Au budget principal

- Une hausse de 41% des recettes (3.3 M€ contre 2.3 en 2015) liée à la reprise de la compétence Musées (recettes pour l'exposition au musée des Beaux Arts de « Normandie Impressionniste »).

Contribution des budgets aux produits des services



#### d. Autres recettes (16.1 M€, +7.2 %) : baisse des redevances au budget principal et hausse des produit sur le budget transport

L'essentiel de la hausse est imputable à la progression des produits de gestion au budget transport (+2.6 M€) s'expliquant par une régularisation de la contribution forfaitaire d'exploitation versée par le délégataire SOMETRAR.

Cette recette supplémentaire est pour partie compensée par une réduction de 1.48 M€ des redevances perçues au budget principal (recette exceptionnelle de 1.6 M€ en 2015 dans le cadre du partenariat public-privé sur l'éclairage public).

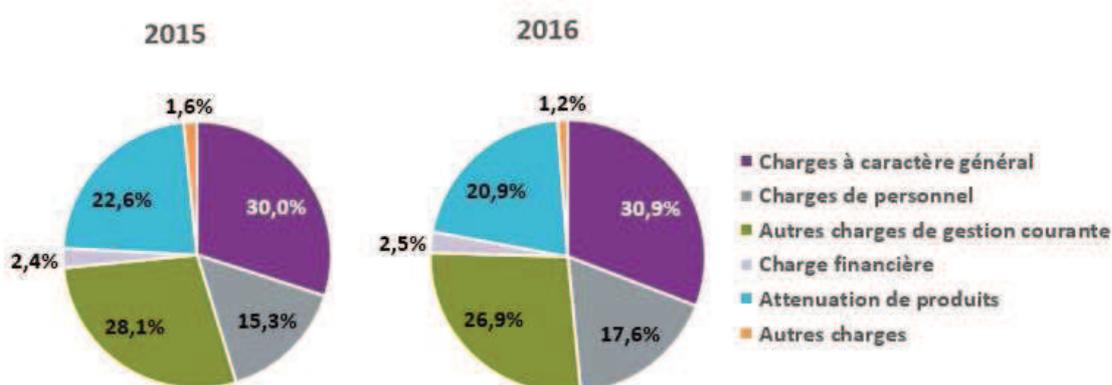
### IV.3) Une évolution des dépenses de fonctionnement identique à 2015

	2013	2014	Var. n-1	2015	Var. n-1	2016	Var. n-1
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>417,7 M€</b>	<b>424,1 M€</b>	<b>+ 1,5%</b>	<b>434,1 M€</b>	<b>+ 2,4%</b>	<b>443,4 M€</b>	<b>+ 2,1%</b>
Charges à caractère général	107,9 M€	110,2 M€	+ 2,2%	130,2 M€	+ 18,1%	136,9 M€	+ 5,2%
Charges de personnel	52,7 M€	54,3 M€	+ 3,1%	66,5 M€	+ 22,4%	78,1 M€	+ 17,4%
Autres charges de gestion courante	117,0 M€	119,6 M€	+ 2,2%	122,2 M€	+ 2,2%	119,4 M€	- 2,3%
Charge financière	8,6 M€	7,8 M€	- 9,4%	10,3 M€	+ 31,9%	11,0 M€	+ 7,2%
Atténuation de produits	127,7 M€	128,3 M€	+ 0,5%	98,1 M€	- 23,6%	92,7 M€	- 5,5%
Autres charges	3,8 M€	3,9 M€	+ 2,3%	6,9 M€	+ 78,6%	5,2 M€	- 24,9%

Les dépenses réelles de fonctionnement atteignent 443.4 M€ en 2016, soit une progression de même ampleur qu'en 2015 (+2.1%). La poursuite des transferts de compétences et d'équipements en provenance des communes contribuent à cette évolution, de même que le transfert des compétences en provenance du département.

Ces transferts, sont en principe neutres sur la section de fonctionnement, dans la mesure où le supplément de charges (ou de recettes) associé est compensé par une réduction (ou une hausse) de même montant de l'attribution de compensation. Ils conduisent néanmoins à une modification de la structure de charges de la MRN et contribuent à la progression des principaux postes de dépenses (charges à caractère général et frais de personnel en particulier).

Composition des dépenses réelles de fonctionnement consolidées



### **a. Charges à caractère général (136,9 M€, +5.2%) : une hausse concentrée sur le budget principal**

Les charges à caractère général représentent 30.9% des charges de fonctionnement de la métropole en 2016, contre 30% en 2015. Ce poste regroupe l'ensemble des achats et fournitures nécessaires à l'activité des différents budgets de la métropole.

Le budget Déchets Ménagers, demeure le premier budget contributeur aux frais généraux avec 30.4% du total. Les charges à caractère général sur ce budget affichent une progression de 1.1% en 2016.

Le budget principal, second budget contributeur à ce poste, représente désormais 29.4% des charges à caractère général. Dans la lignée de 2015, l'essentiel de la hausse se concentre sur ce budget qui supporte l'intégralité des charges transférées sur l'exercice (musées et voiries départementales en particulier). Les charges à caractère général du budget principal qui avaient plus que doublé en 2015 consécutivement aux transferts de compétences, sont en hausse de 26.1% en 2016.

On notera par ailleurs :

- Une poursuite de la hausse des charges sur le budget eau (+4.9%, à 29.1 M€), conséquence logique de l'élargissement de son périmètre d'intervention,
- Un retrait des charges pour le budget assainissement (-13.1% à 13 M€) imputable à un ralentissement temporaire et exceptionnel de l'activité de curage et de réparation mais aussi à une régularisation de facturation de plusieurs exercices en 2015.
- Une réduction d'égale ampleur au budget transport liée à des économies issues de la mise en place du nouveau contrat Filo'r et à la modification du mode de gestion d'une ligne de transport.

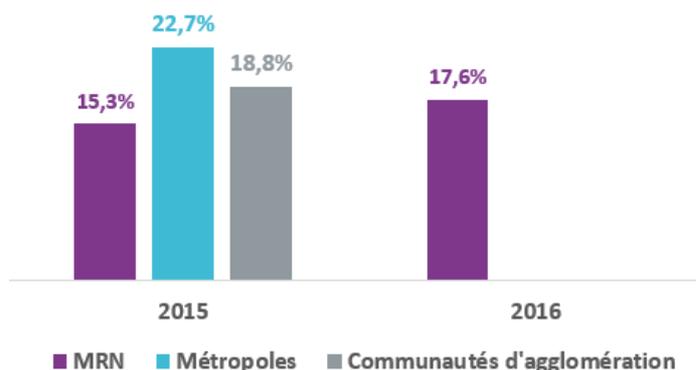
### **b. Frais de personnel (78.1 M€, +17.4%)**

Les frais de personnel retraités des mises à disposition inter budgets, s'élèvent à 78.1 M€, soit 17.6% des dépenses de fonctionnement. Cette hausse qui se concentre pour l'essentiel au budget principal résulte en particulier des transferts de personnel opérés sur l'exercice, à savoir le personnel des musées (6.5 M€) et celui relatif à la voirie départementale (2.5 M€).

Après retraitement de ces transferts, la masse salariale s'établit à 69.1 M€, soit une évolution de 3.9% par rapport à 2015 hors impact des transferts de compétences mais intégrant d'autres évolutions de périmètre dont l'adaptation progressive des services fonctionnels aux compétences des métropoles, le transfert de Diochon et la mise en œuvre des compétences transition énergétique et DECI.

Malgré cette hausse, la part de la masse salariale dans les dépenses demeure inférieure à celle des deux échantillons de comparaison.

Poids de la masse salariale dans les dépenses  
(période 2015-2016)



**c. Recul des charges de gestion courante (119.3 M€, -2.2%)  
lié à la baisse des subventions transport**

	2013	2014	Var. n-1	2015	Var. n-1	2016	Var. n-1
Service d'incendie	15 450 196	15 448 393	- 0,0%	15 439 377	- 0,1%	15 434 582	- 0,0%
Subventions (budget principal)	16 534 253	17 236 369	+ 4,2%	16 865 357	- 2,2%	17 388 477	+ 3,1%
Subventions (budget Transport)	80 286 998	82 771 747	+ 3,1%	83 336 994	+ 0,7%	82 262 475	- 1,3%
Autres	4 734 986	4 101 627	- 13,4%	6 521 584	+ 59,0%	4 244 439	- 34,9%
<b>Total autres charges de gestion courante</b>	<b>117 006 434</b>	<b>119 558 135</b>	<b>+ 2,2%</b>	<b>122 163 312</b>	<b>+ 2,2%</b>	<b>119 329 973</b>	<b>- 2,3%</b>

Ce poste de dépenses est constitué de trois principaux postes de charges :

- Le contingent versé au Service Départemental d'incendie et de Secours (15.4 M€, montant stable depuis 3 ans).
- Les subventions versées par le budget principal (17.4 M€, en hausse de 3,1%) à ses partenaires publics, privés ou associatifs.
- Les différentes contributions versées par le budget transport à ses partenaires (82.3 M€, -1.3%) dans le cadre de la gestion des transports publics (Contribution forfaitaire d'Exploitation versée à la SOMETRAR pour l'exploitation des transports, subventions aux transports de l'agglomération d'Elbeuf -TAE- dans le cadre des missions de service public).

Rappelons par ailleurs la présence de charges exceptionnelles en 2015 pour la métropole dans le cadre du transfert des charges relatives à l'éclairage public :

- Remboursement de 900 K€ à la ville de Rouen dans le cadre du partenariat public privé (PPP)
- Remboursement aux communes de 916 K€ de factures d'éclairage public.

#### **d. Ajustement mécanique des attributions de compensation versées aux communes (79.3 M€, -7.3%)**

Consécutivement au transfert de compétences survenues sur l'exercice, les attributions de compensation s'établissent désormais à 79.3 M€, ce qui correspond à 17.9% des dépenses réelles de fonctionnement.

#### **e. Poursuite de la montée en puissance du dispositif de solidarité communautaires (DSC à 12.6 M€, +5.9%)**

La Dotation de Solidarité Communautaire (12.6 M€), seconde composante du dispositif de reversements communautaires mis en place sur le territoire de la métropole, poursuit sa progression dans la lignée des exercices précédents.

Pour mémoire, les critères de répartition de la DSC répondent à trois objectifs :

- Objectif n°1 : solidarité et redistribution entre les communes, avec l'utilisation de critères tels que le potentiel financier, le revenu moyen par habitant, le nombre logements sociaux et de bénéficiaires d'allocations logement,
- Objectif n°2 : facilitation de la convergence vers un taux unique de TEOM avec la mise en place d'enveloppes destinées à dédommager les communes impactées par le lissage du taux.
- Objectif n°3 : soutien aux petites communes. Cette enveloppe auparavant versée sous forme de subventions a été basculée pour la première fois en 2015 au sein de la DSC. Le versement est constitué d'une part forfaitaire et d'une autre part au prorata de la population.

Le niveau de ces dotations (25.3€/habitants), est en progression constante depuis 2013.

A noter par ailleurs qu'un fonds de soutien aux investissements communaux (FSIC) a été mis en place en 2016. Ce fonds (cf. focus) vient ainsi compléter le dispositif de reversements mis en place par la MRN au profit de ses communes membres.

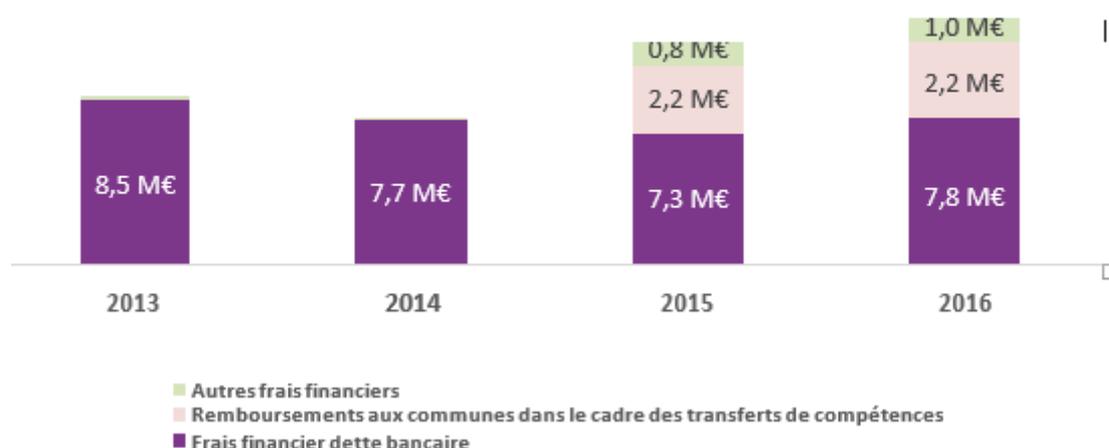
#### **f. Augmentation modérée des frais financiers (11 M€, +7.2%) sous l'effet d'un recours accru à l'emprunt et du transfert d'une part de dette du Département**

Les frais financiers de la MRN sont la résultante de trois catégories de dette :

- La dette bancaire « classique » constituée des emprunts moyen-long terme et court terme,
- La dette bancaire « théorique » envers les communes, associée au transfert de certaines compétences et calibrée au vu des investissements nets supportés par elles entre 2005 et 2014. Cette dette vise à compenser la charge des emprunts que les communes ont elles-mêmes souscrits lorsqu'elles exerçaient ces compétences.
- Les autres dettes.

Pour 2016, la hausse de 700 K€ des frais financiers s'explique essentiellement par un recours plus important à l'emprunt bancaire et le transfert de contrats de dette du Département (qui représente 585 K€ d'intérêts en 2016). En valeur, les frais financiers bancaires restent inférieurs au niveau de 2013. En tout état de cause, le poids des frais financiers dans l'ensemble des dépenses de fonctionnement reste modéré, à 2.5%.

Evolution et composition des frais financiers  
(période 2013-2016, en M€)



#### IV.4) Evolution de la section d'investissement

##### IV.4-1) Des dépenses d'investissement supérieures à 150 M€

	2013	2014	Var. n-1	2015	Var. n-1	2016	Var. n-1
Dépenses d'équipement	122,1 M€	94,7 M€	- 22,4%	131,8 M€	+ 39,2%	125,9 M€	- 4,5%
Subvention d'équipement	23,0 M€	28,2 M€	+ 22,7%	17,1 M€	- 39,5%	18,0 M€	+ 5,0%
Prêts	0,2 M€	2,6 M€	+ 1152,7%	12,0 M€	+ 359,7%	1,6 M€	- 86,3%
Autres	4,0 M€	0,7 M€	- 83,8%	2,0 M€	+ 212,3%	4,6 M€	+ 122,7%
<b>Dépenses d'investissement hors dette</b>	<b>149,4 M€</b>	<b>126,2 M€</b>	<b>- 15,5%</b>	<b>163,0 M€</b>	<b>+ 29,1%</b>	<b>150,1 M€</b>	<b>- 7,9%</b>

Les dépenses d'investissement hors dette s'élèvent à 150,1 M€ pour l'année 2016, soit une baisse de 4.5% par rapport à 2015.

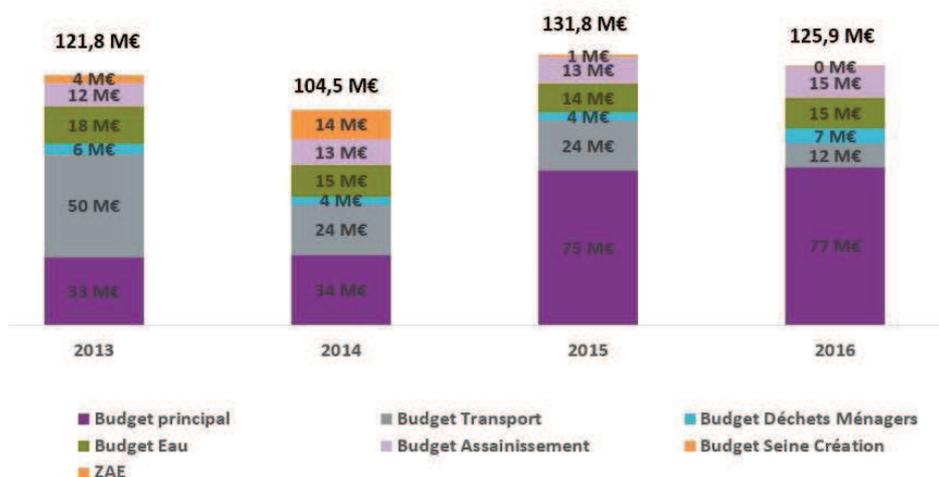
L'année 2015 avait en effet été marquée par le versement d'une avance de 12 M€ à Rouen Normandie Aménagement, établissement notamment en charge de l'aménagement de l'Eco quartier Flaubert et de la Plaine de la Ronce. Hors avance versée, les dépenses d'investissement sont stables entre 2015 et 2016.

Les dépenses d'équipement affichent quant à elle un léger recul (-4.5%) après une forte progression en 2015 (+39.2%). Le niveau de ces dépenses demeure supérieur en 2016 à la moyenne constaté sur l'ensemble de la période 2013-2016 (121 M€).

En structure et concernant les dépenses d'équipement, à noter en particulier :

- La poursuite de la hausse des dépenses au budget principal (+2%, à 77 M€) dans le cadre de l'exercice des compétences transférées en 2015 et 2016.
- Le caractère cyclique des dépenses sur le budget transport (11.8 M€ en 2016), compte tenu du programme d'acquisition de bus et des cycles des grands projets.

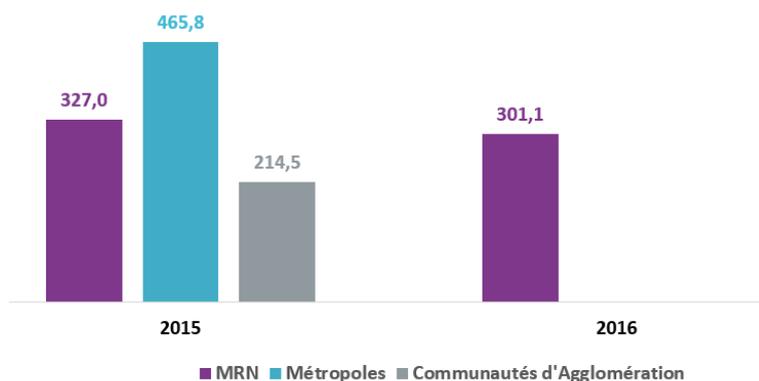
Structure des dépenses d'équipement  
(période 2013-2016)



A noter en matière de subventions versées par la MRN, la mise en place en 2016 d'un nouveau dispositif de fonds de soutien aux investissements communaux dont la montée en charge est prévue sur les prochaines années (cf. focus). A ce jour, 102 dossiers ont été traités par la MRN pour 39 communes ayant fait appel à ce fonds.

En matière de dépenses globales d'investissement (hors dette), on retiendra que le niveau de dépenses par habitant 2016 de la MRN est inférieur à celui des métropoles mais supérieur à celui des communautés d'agglomération ;

Dépenses réelles d'investissement hors dette  
(en €/habitant)



### Focus :

## Le fonds de soutien aux investissements communaux (FSIC)

### **Principes :**

En complément du dispositif de reversements existant, la MRN a décidé de mettre en place un fonds de concours visant à soutenir l'investissement des 71 communes de la métropole.

Ce fonds, doté d'une somme de 60 M€ sur la période 2016-2020, a vocation à financer les catégories d'investissements suivantes :

- Investissements liés à l'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite : 15 M€
- Investissements liés au domaine des bâtiments communaux (investissements liés aux économies d'énergie, fonctionnalité dans les bâtiments recevant du public,...) : 15 M€
- Investissements liés aux aménagements sur l'espace public communal : 15 M€
- Investissements liés ANRU (programme PNRU 2) : 15 M€

Les trois fonds sont mobilisables sur la période 2016-2020 sachant qu'une commune peut utiliser chacune des 3 enveloppes au rythme souhaité sur les 4 ans, à partir de 2016.

### **Un encadrement de la participation de la MRN aux dépenses d'investissement :**

Plusieurs critères encadrent la participation de la MRN, selon un dispositif de plancher et de plafonnement et le calcul d'un taux de participation :

#### Plancher

Afin de limiter le coût du traitement administratif du dispositif, deux planchers sont mis en place en fonction de la population (pour le montant des dépenses éligibles). Ces planchers sont de 10 000 € HT pour les communes de moins de 10 000 habitants et de 50 000 € HT au-delà.

#### Plafonnement

Le mode de calcul dans l'attribution des plafonds du FSIC pour chaque commune repose sur une répartition qui tient compte à la fois de la population, des critères économiques et sociaux. Elle s'appuie en outre sur les critères de la DSC :

- Ecart de revenu par habitant de la commune au revenu moyen/habitant de l'établissement public de coopération intercommunale, pondéré à hauteur de 25%;
- Insuffisance de potentiel fiscal par habitant de la commune au regard du potentiel fiscal intercommunal, pondéré à hauteur de 25%;
- Nombre de logements sociaux, pondéré à hauteur de 20%;
- Nombre de bénéficiaires de l'APL, pondéré à hauteur de 5%;
- Population couverte par la CAF vivant sous le seuil de bas revenus, pondéré à hauteur de 25%.

#### Taux de participation

Conformément au CGCT, en matière d'investissement, le maître d'ouvrage doit supporter la participation minimale prévue aux articles 1111-10 et 1111-9.

La Métropole Rouen Normandie déterminera sa participation à hauteur de 25 % des dépenses HT pour l'accessibilité et 20 % des dépenses HT pour les espaces publics communaux et les bâtiments hors accessibilité dans la limite de l'enveloppe sollicitée.

## IV.4-2) Les principales opérations d'équipement de l'année

Les principales opérations de l'année sont les suivantes :

### **Au budget principal :**

- Matériel pour travaux de réseau de voirie : 23.3 M€ -
- Travaux liés au regroupement des services : 11.8 M€ -
- Installation de voiries : 3.2 M€
- Acquisitions foncières diverses : 3 M€
- Matériels d'éclairage public : 2.7 M€
- Travaux audit et sécurité des ouvrages d'art : 1.9 M€
- Travaux ETAR : 1.8 M€
- Etudes et travaux tranchée ferroviaire couverte : 1.4 M€
- Travaux aires d'accueil des gens du voyage : 1.2 M€ -
- Esplanade Saint Gervais : 1.2 M€

### **Au budget transport :**

- Acquisition de bus : 4.2 M€
- Accroissement capacité métro-acquisition de rames : 3.6 M€
- Travaux dépôt bus TAE : 1.6 M€
- Matériel de transport (gros entretien et réparation) : 1.2 M€.
- Mise en accessibilité : 853 K€.

### **Au Budget déchets ménagers**

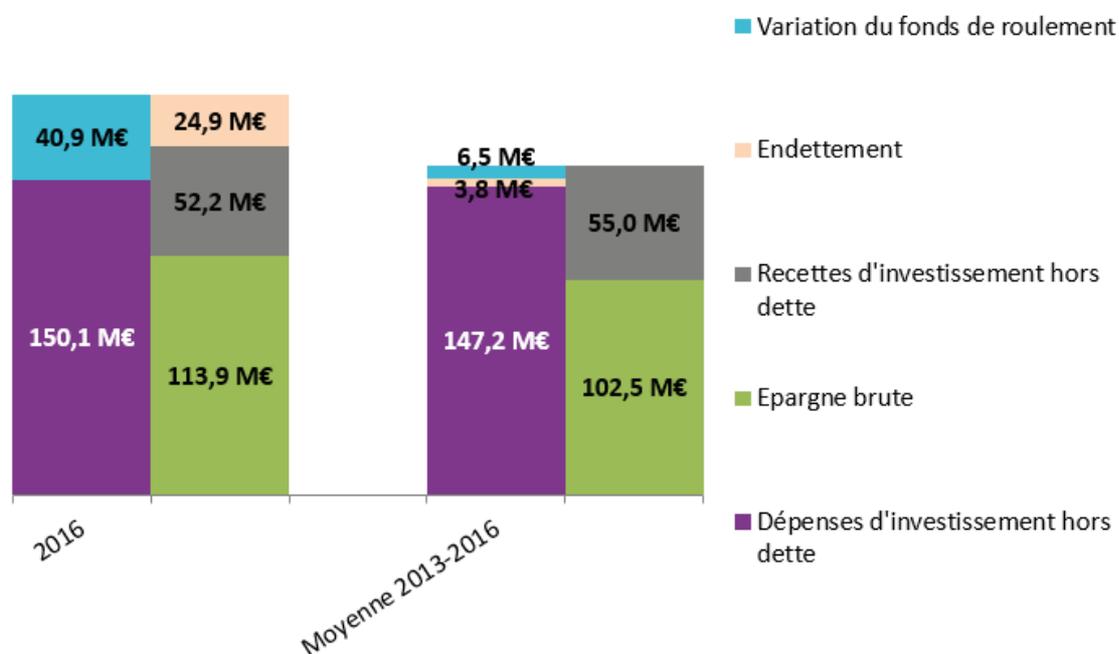
- Acquisitions foncières : 3.2 M€
- Matériel de transport : 1.3 M€
- Matériel de collecte : 743 K€

### **Aux budgets eau et assainissement**

- Travaux divers réseaux d'eau : 7.3 M€
- Travaux, renouvellement et extension STEP Emeraude : 7 M€
- Renouvellement des branchements (eau) : 2.7 M€
- Travaux de réhabilitation et extension réseau d'assainissement : 2.4 M€
- Travaux divers réseaux assainissement : 1.5 M€
- Matériel spécifique de distribution d'eau : 772 K€

#### IV.4-3) Mode de financement des investissements

Modalités de financement des investissements



L'épargne brute a permis de financer 75.9% des investissements en 2016, soit un niveau satisfaisant et supérieur à la moyenne de ces quatre dernières années (69.8%).

Sur l'exercice, les emprunts contribuent par ailleurs au financement de 17 % des investissements, ce qui constitue une rupture par rapport au mouvement de désendettement constaté en 2014 et 2015.

Les autres recettes d'investissement (subventions, FCTVA, Taxe d'aménagement) financent quant à elles 35 % des dépenses, soit un niveau globalement équivalent aux années précédentes (37.4% en moyenne sur la période).

L'ensemble de ces éléments contribuent à la reconstitution du fonds de roulement de la collectivité (+40.9 M€). A fin 2016, le fonds de roulement s'établit à 63.9 M€, et reste cohérent avec les engagements pris en investissement : net des reports, le résultat de l'exercice est équilibré, à 2.1 M€.

## IV.4-4) Evolution de la dette et des ratios d'endettement

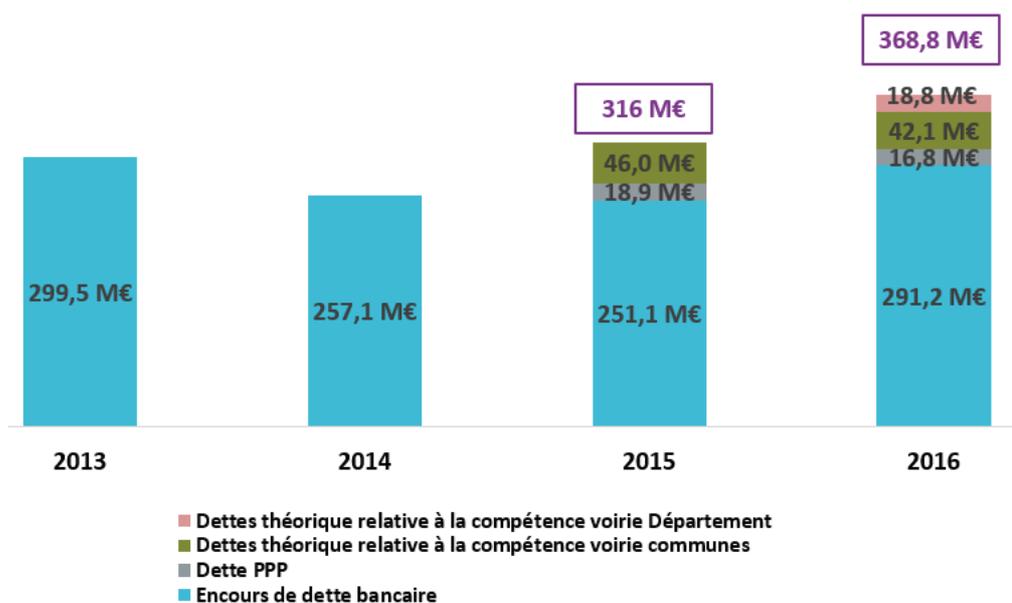
### a. Une dette consolidée à 368.8 M€ au 31 décembre 2016

Au 1er janvier 2016, l'encours de dette était de 316 M€ et il ressort à 368.8 M€ au 1er janvier 2017.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'encours de dette a ainsi progressé de 16.7%, compte tenu :

- d'un amortissement à hauteur de 39.4 M€ ;
- de souscriptions d'emprunts pour 64.7 M€ (notamment 61.3 M€ au budget principal auprès de l'Agence France Locale pour 27 M€ - cf. focus - et auprès de la BEI pour 34.3 M€),
- de l'intégration de la dette théorique relative au transfert de la compétence voirie du département de 30 M€ à l'origine (18.75 M€ après remboursement de l'échéance 2016).

Evolution de l'encours de dette consolidée  
(période 2013-2016)



### Focus :

#### L'Agence France Locale (AFL)

L'Agence France Locale est un établissement de crédit spécialisé créée en 2013. Son activité est le financement des investissements des [collectivités territoriales](#) françaises (régions, départements, communes, [EPT](#) et [EPCI](#)) grâce à un accès commun au [marché obligataire](#) international.

L'Agence France Locale a été agréée par l'[Autorité de contrôle prudentiel et de résolution](#) le 12 janvier 2015 et est notée A3 par l'Agence de notation [Moody's](#) à novembre 2016.

#### **La Métropole, adhérente à l'AFL, a recours à ses financements**

Au cours du mois de juin 2014, la Métropole a adhéré à l'AFL. Elle peut bénéficier de ses financements jusqu'à 50% de son besoin d'emprunt et a récemment contractualisé un nouveau financement très performant.

En effet, sur ses consultations de 2016 (refinancement de l'emprunt lié au transfert d'une partie de la voirie départementale et financement du besoin de 2016), la Métropole a mis en concurrence l'AFL avec les établissements bancaires classiques, Les offres de l'agence se sont avérées être les plus performantes des consultations et ont été retenue (taux fixe de 1,22% sur 15 ans, 1,28% sur 20 ans).

#### **Un accès à des financements à taux attractifs**

L'Agence France Locale émet de la dette obligataire avec une bonne signature pour offrir des taux bas à ses actionnaires, les collectivités adhérentes bénéficiant d'une bonne solvabilité. Les fonds levés sur les marchés financiers sont redistribués aux membres sous forme de prêts bancaires classiques.

L'AFL essaie généralement d'ajuster sa proposition afin de ressortir en tête des offres et augmenter le volume de financements distribués.

#### **Montant des prêts octroyés**

Les prêts accordés par l'Agence France Locale varient de 100 000 euros jusqu'à 40 millions d'euros.

A fin 2016, le volume total distribué par l'agence dépasse 1Mds € soit environ 500M€ distribué par an depuis 2015. L'AFL propose désormais des lignes de trésorerie.

#### **Une entité détenue par ses membres**

L'Agence France Locale est détenue par ses membres, les collectivités territoriales adhérentes.

La collectivité adhérente doit au préalable démontrer une situation financière saine, puis entrer au capital de l'établissement à hauteur de 0,8% du montant de son stock de dette. Cela signifie que plusieurs fois par an, des augmentations de capital sont organisées pour accueillir les nouveaux membres.

En décembre 2016, la 11ème augmentation de capital permet à l'agence de cumuler 173 collectivités adhérentes.

#### **Organisation**

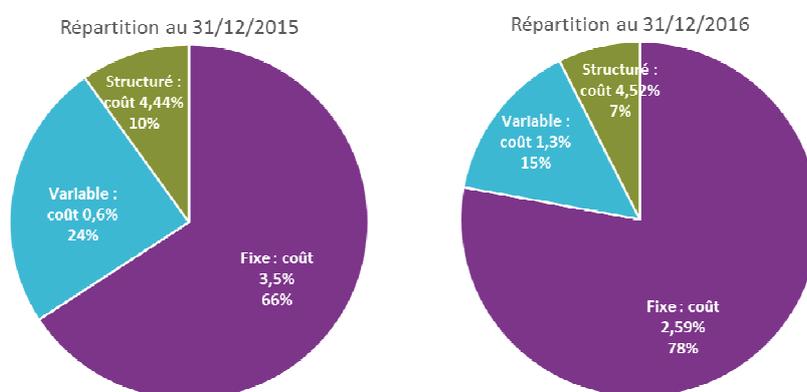
Le pilotage des opérations est divisé en deux entités :

- AFL société territoriale pour le pilotage et la gestion stratégique. Les collectivités adhérentes en détiennent la totalité du capital et en dirigent le conseil d'administration. Chaque collectivité territoriale y est représentée conformément à son poids dans la dette publique locale ;
- AFL société financière, chargée des levées de fonds et des prêts. Cette entité agit de manière autonome.

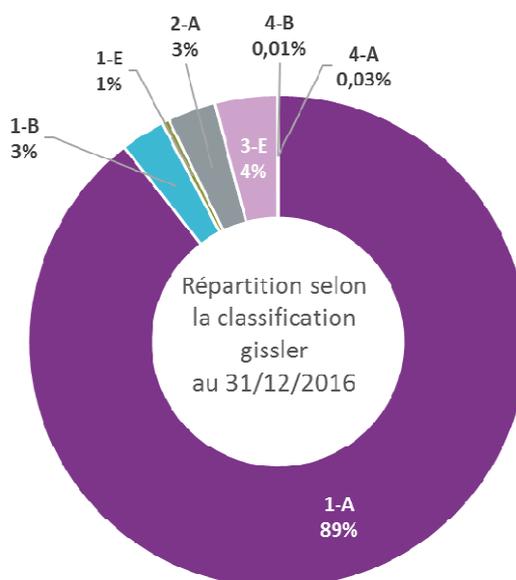
## b. Un coût moyen de la dette relativement peu élevé

Le coût moyen de la dette de la Métropole Rouen Normandie ressort à 2,54% sur l'exercice 2016 (hors dette PPP), compte tenu :

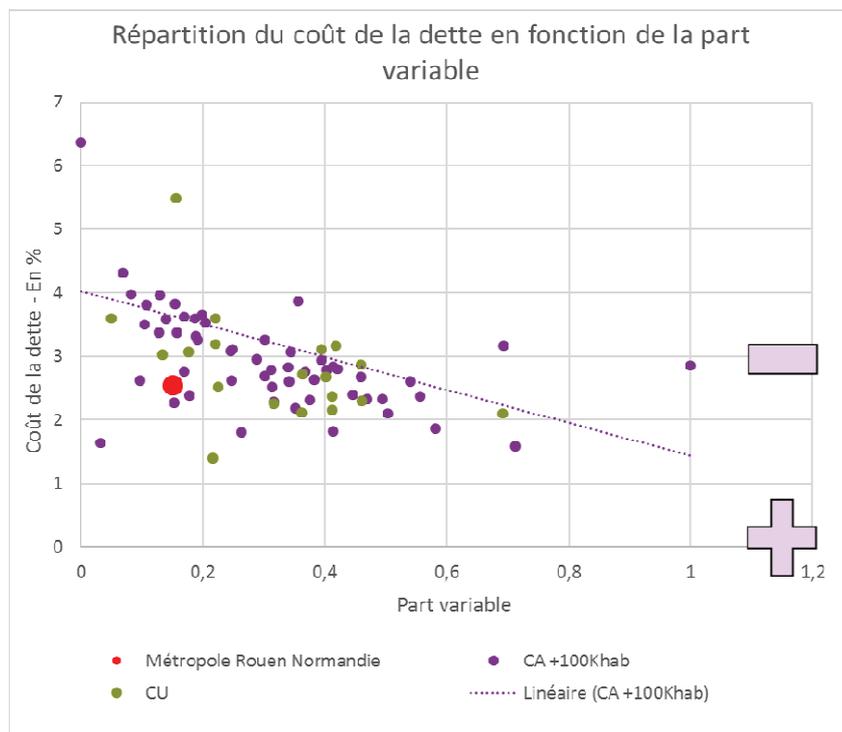
- de la part de l'encours de dette à taux variable limité (15% de l'encours en fin d'année) mais extrêmement performant, avec de nombreux contrats indexés sur des taux négatifs, présentant des marges très faibles et dont le coût est presque nul.
- de financements très avantageux. La Métropole a recours à des sources de financement extrêmement performantes auprès de la BEI et de l'AFL. Le coût moyen des nouveaux financements 2017 ressort à 1,10%, ce qui permet de réduire le coût de la part à taux fixe.
- d'un encours structuré dont la part se dilue dans l'encours de dette (7,4% de l'encours consolidé en fin d'année 2017). Cet encours reste pénalisé par des taux élevés par rapport aux taux de marché actuels.



Près de 90% de l'encours de dette figure dans la catégorie A1 de la charte Gissler, soit la plus sécurisée.



Ce coût moyen de 2,54% de la dette hors PPP est performant par rapport à la moyenne des EPCI de plus de 100 000 habitants, et en cours de diminution au regard des dernières mobilisations effectuées.



### c. Des ratios d'endettement qui demeurent satisfaisants

#### Focus :

#### Définition et utilité des ratios d'endettement

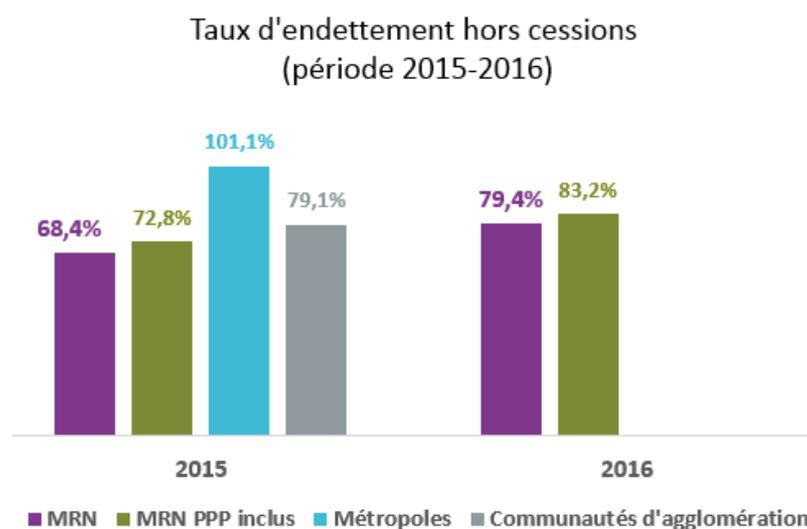
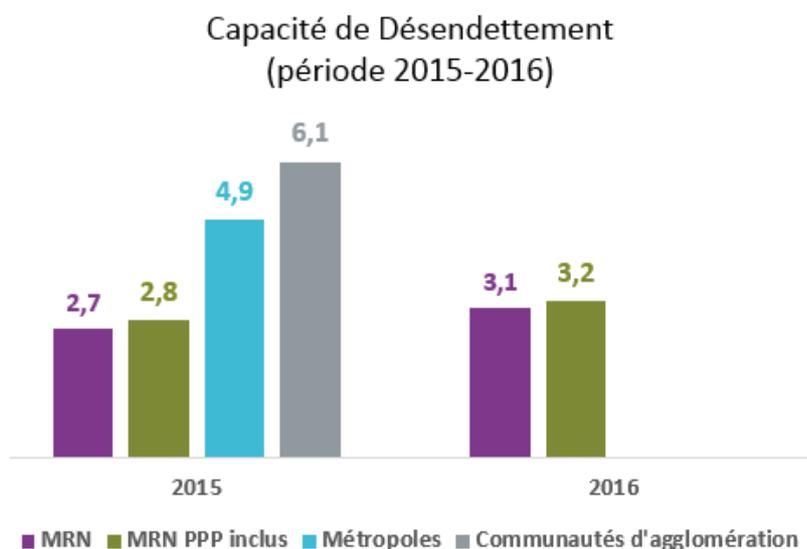
- La **capacité de désendettement** (encours de dette au 31/12 / épargne brute) permet de mesurer le nombre théorique d'années d'épargne nécessaire au remboursement intégral du stock de la dette. Il constitue donc une mesure de l'adéquation entre le niveau d'endettement et l'épargne dégagée. Attention : il s'agit d'un indicateur fortement volatile. L'épargne brute est parfois sensible à des dépenses ou des recettes exceptionnelles.
- **Le taux d'endettement** donne une indication de l'importance de la dette au regard de la surface financière de la structure (encours de dette au 31/12 / Recettes réelles de fonctionnement).

Compte tenu de la bonne tenue de l'épargne brute et d'un recours à l'emprunt modéré, l'ensemble des ratios financiers restent sains.

La capacité de désendettement atteint ainsi 3,1 années contre 2.7 en 2015 et le taux d'endettement s'élève à 79.4%.

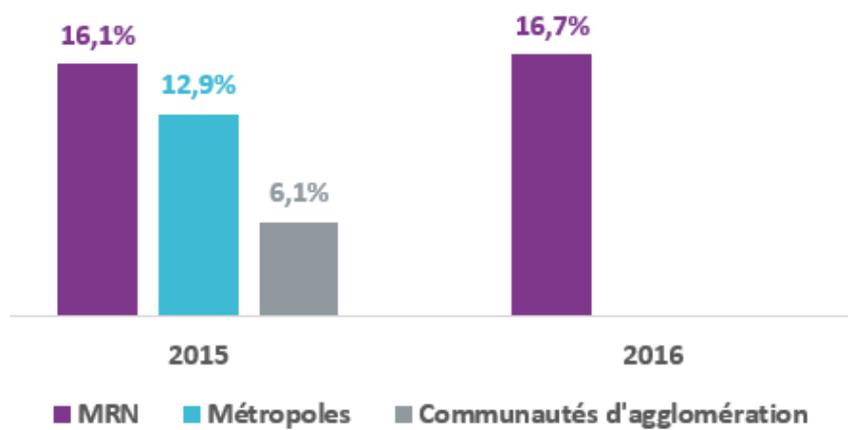
Ces ratios sont respectivement de 3.2 années et 83.2% en intégrant la dette récupérée par la MRN au titre du contrat de partenariat conclu initialement par la ville de Rouen pour l'éclairage public.

Avec ou sans retraitement du contrat de partenariat, les ratios obtenus demeurent en tout état de cause satisfaisants et plus favorables que ceux des échantillons de comparaison.



La capacité à investir et à emprunter, matérialisée ici par le taux d'épargne nette, reste par conséquent importante pour la MRN. Elle demeure elle aussi supérieure à celle des échantillons retenus pour comparaison.

### Taux d'épargne nette consolidée (période 2015-2016)



## Conclusion

En synthèse, la MRN présente à fin 2016 les équilibres financiers suivants :

- un taux d'épargne brute satisfaisant (20.4%), équivalente à la dernière moyenne recensée des métropoles et supérieure à celle des communautés d'agglomération (12.9%) ;
- des ratios d'endettement inférieurs aux échantillons de comparaison (capacité de désendettement à 3.1 années pour 4.9 années pour les métropoles et 6.1 années pour les communautés d'agglomération) ;
- Un solde de restes à réaliser en investissement déficitaire de 61.8 M€ (94.9 M€ en dépenses et 33.1 M€ en recettes) incitant à davantage d'efforts en matière de programmation physico financière des investissements.
- Un besoin néanmoins couvert par la reconstitution du fonds de roulement (63.9 M€ à fin 2016).
- un résultat net global de clôture par conséquent équilibré à 2.1 M€.

La MRN reste ainsi bien armée pour faire face à la fois à ses investissements à venir et aux fortes contraintes et incertitudes pesant sur les collectivités locales.